

Rentrée universitaire 2025-2026

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers débutent le 22 juillet

P05

LE CARREFOUR *Le journal du citoyen* 24ème année **D'ALGERIE**

N°7230 - MARDI 15 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

24ème édition du SITEV

Renforcement du rôle de la numérisation dans la promotion touristique

P04

Pour détecter les crimes
de blanchiment d'argent

Les origines des «fonds» à la loupe

Lire en page 03

ORAN
P07

«Une mémoire impérissable et un peuple invincible» Rebiga préside l'ouverture du Colloque national

Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération
«L'Algérie résistera à toutes les campagnes
visant à la déstabiliser»

Familles sinistrées de Chabat
3ème phase de l'opération de relogement



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Afrique du Sud

L'APN participe aux travaux du PAP

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, à partir de lundi à Midrand (Afrique du Sud), aux travaux de la 5e session ordinaire et aux réunions des commissions permanentes de la sixième législature du Parlement panafricain (PAP), a indiqué dimanche un communiqué de la chambre basse du Parlement. "La délégation de l'APN participant aux travaux de cette session, qui se poursuivront jusqu'au 1 août prochain,

est composée de la présidente de la commission des transports, des communications, de l'énergie, de la science et de la technologie du PAP, Mme Behdja Lammali, du président du groupe parlementaire du Front El Moustakbal, membre de la commission de la justice et des droits de l'homme, M. Fateh Boutbig, et du membre de la commission du règlement, des privilèges et de la discipline, M. Mohammed Segres", a précisé la même source.

Sayoud reçoit l'ambassadeur du Qatar

Les perspectives de développement des relations de coopération au menu

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays frères, a indiqué un communiqué du ministère. Selon le communiqué, la ren-

contre, qui s'est tenue au siège du ministère, a porté sur les perspectives de développement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Qatar dans le domaine des transports, ainsi que sur l'échange d'expertises et le renforcement du partenariat dans ce secteur.

Energie et Mines

Arkab reçoit une délégation parlementaire de la wilaya de Médéa

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, une délégation parlementaire de la wilaya de Médéa, pour examiner une série de préoccupations liées au secteur de l'énergie et des mines dans la wilaya, selon un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge des préoccupations des représentants du peuple, liées notamment au secteur de l'énergie et des mines, cette rencontre a réuni le ministre avec le membre du Conseil de la Nation, M. Mohamed Rabah, et les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Youcef Hamidi, Rachid Miloudi, Ismail Brahimi, Mohamed Elamine Mabrouki, Amri El Bachir, et Mohamed Kebirita. Cette rencontre a permis de passer en revue et d'évaluer l'état d'avancement des projets évoqués lors des réunions précédentes, notamment

ceux liés au raccordement des différentes zones de la wilaya à l'électricité et au gaz naturel, y compris les nouveaux quartiers résidentiels, les logements ruraux, les exploitations agricoles et les zones industrielles. Il a également été question de l'amélioration de la qualité du service électrique, à travers le renforcement du réseau par de nouveaux transformateurs et le traitement des coupures enregistrées dans certaines régions, notamment au sud de la wilaya. Les discussions ont, par ailleurs, porté sur la nécessité de renforcer la couverture autoroutière par de nouvelles stations-service pour accompagner la dynamique de mobilité et répondre aux besoins des citoyens. S'agissant du secteur minier, les membres de la délégation parlementaire ont affiché leur intérêt pour l'avancement des projets d'investissement dans la wilaya, notamment le projet de production du Baryte dans la commune de Berrouaghia.

Ministère de la Communication

Conférence ce mardi sur les nouvelles technologies de l'information

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, accompagné du Ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, présidera une conférence de formation au profit des journalistes et professionnels des médias, ce mardi 15 juillet 2025, de 14h à 16h, au siège du Ministère de la Communication. « Les nouvelles technologies de l'information, notamment la technologie 5G », est le thème de la conférence qui sera marquée par la participation d'un groupe d'experts et de spécialistes du domaine. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour élargir la couverture

de cette technologie et former des compétences nationales, conformément à la stratégie du Ministère de la Communication visant à rehausser le niveau de la presse nationale pour faire face aux nouveaux défis du secteur médiatique. À cet effet, l'ensemble des organes de presse nationaux sont invités à participer à cette session, en désignant leurs représentants et en envoyant leurs informations personnelles (nom, prénom et institution médiatique) à l'adresse e-mail suivante:

dcf@ministerecommunication.gov.dz.
Le dernier délai est fixé au lundi 14 juillet 2025.

AAPI-HCLA

Signature d'un mémorandum de coopération

Un mémorandum de coopération a été signé, dimanche à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA). Le mémorandum de coopération a été signé au siège de l'AAPI par le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, et le président du HCLA, Salah Belaïd, en présence de cadres des deux instances et de représentants d'établissements et d'administrations concernés par le domaine de l'investissement. Ce mémorandum de coopération porte sur le lancement d'un

projet de glossaire national de terminologie technique et réglementaire relative à l'investissement. Ce glossaire, qui sera édité en trois langues (arabe, anglais et français), vise à unifier la terminologie technique et juridique utilisée dans le domaine de l'investissement, à renforcer l'usage de la langue arabe dans ce domaine, et à établir une référence linguistique et institutionnelle officielle à laquelle recourent les différents secteurs lors de l'élaboration des textes juridiques, selon les explications fournies à cette occasion.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIEEDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA**Direction - Rédaction - Administration**
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed**Directeur de la Publication**
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz**ANEP ORAN**agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr**Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.**

Pour détecter les crimes de blanchiment d'argent

Les origines des «fonds» à la loupe

Par B.Habib

Comment remonter la source des crimes liés au blanchiment? Comment lutter en amont aux sources de financement du terrorisme ? Et pourquoi aussi le pays veut moraliser la vie publique ? L'Algérie, à qui sont liés beaucoup de pays dans le cadre de la coopération bilatérale dans le domaine judiciaire et de la lutte contre la criminalité, est décidée à franchir un nouveau cap en utilisant tous les moyens légaux pour parvenir à détecter ces deux principaux crimes qui gangrènent l'économie du pays. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a dévoilé sa feuille de route. Il a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie était déterminée à activer tous les mécanismes de la coopération internationale pour détecter les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Un simple geste peut en effet coûter cher à ses auteurs. Mais comment sera-t-il possible ? L'Algérie est en train d'adapter et de mettre à jour son système juridique pour le mettre au même diapason que le système juridique international. C'est la seule façon de lutter mieux et avec efficacité contre la criminalité financière et le blanchiment qui nourrissent d'autres fléaux comme le terrorisme et la corruption. Plus aucun doute, le blanchiment est désormais au cœur d'une stratégie de lutte. Il est surveillé à la loupe et ce à travers des mécanismes rigoureux de contrôle entre autres bancaires et de systèmes financiers. L'Algérie veut protéger son économie et ses finances. Les fonds, leur mobilité ainsi que leur niveau et leurs transferts seront contrôlés. Les bénéficiaires seront triés au volet par le mécanisme «bénéficiaire effectif» c'est-à-dire palpable et au-dessus des soupçons. Ces derniers seront fichés dans un registre national. Il s'agirait probablement de bénéficiaires de fonds présentés après enquêtes et vérifications approfondies comme légaux. Ce serait une des manières ou mécanismes qui permettrait d'éviter l'effritement et le détournement de l'argent public et son utilisation à des fins illégales. Les résultats

des enquêtes aboutissent souvent aux confiscations, saisies et traductions devant les instances juridiques compétentes. Dans une allocution lue en son nom par le Chef de Cabinet du ministère de la Justice, Arezki Si Hadj Mohand lors d'une journée d'information sur "le registre national des bénéficiaires effectifs", placée sous le thème: "le bénéficiaire effectif : un rempart contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", M. Boudjemaa a souligné que "l'Algérie est déterminée à activer tous les mécanismes de coopération internationale pour détecter les opérations suspectes, collecter les preuves contre les auteurs et confisquer les revenus des activités criminelles". Il a indiqué que cette démarche s'inscrivait dans le cadre de "la concrétisation de l'un des objectifs du programme présidentiel visant à moraliser la vie publique". "La pratique judiciaire au cours des cinq dernières années, a-t-il souligné, a confirmé le lien entre le blanchiment d'argent et la criminalité grave, notamment la corruption dans toutes ses formes, le trafic de drogue, la contrebande et le terrorisme" ajoutant que "les criminels cherchent toujours à dissimuler l'origine des fonds obtenus par des moyens détournés via des procédés juridiques et financiers transnationaux complexes et le recours aux paradis fiscaux". Ainsi seront traqués les criminels financiers et du blanchiment. Pour y faire face, il est impératif, a-t-il dit, d'œuvrer "en continu à adapter et à actualiser le système juridique national afin qu'il soit en phase avec l'évolution que connaît la criminalité sous toutes ses formes à l'échelle internationale et de veiller à la modernisation de l'organisation et de la gestion des instances chargées de la lutte contre la criminalité, notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme". A cette occasion, M. Boudjemaa a mis en avant "les efforts considérables" consentis par l'Etat en vue de parfaire le système national de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dans les domaines législatif, réglementaire ou logistique, ou dans le cadre de la coopération internationale. Sur le

plan stratégique, M. Boudjemaa a salué l'adhésion de toutes les institutions de l'Etat à la démarche visant à adapter le système national de prévention contre ce type de crimes, les services concernés, ayant procédé, sur le plan opérationnel, à l'inspection et au contrôle des infractions inscrites dans ce cadre. Dans ce sillage, "le nombre d'enquêtes financières a été systématiquement augmenté, impliquant une hausse du nombre d'affaires de blanchiment d'argent liées aux revenus provenant des crimes constituant une menace grave", a-t-il indiqué soulignant que "les mesures appropriées ont été prises, en parallèle, pour renforcer l'intégrité des responsables, des gestionnaires et des bénéficiaires effectifs des banques et des institutions financières", et ce "en permettant aux services concernés de la Banque d'Algérie de consulter la base de données du casier judiciaire", conformément à un accord signé récemment par les deux parties. Le ministre a révélé que "la signature d'un protocole d'accord avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourses (COSOB), est en cours de préparation". Boudjemaa a également évoqué d'autres procédures adoptées dans ce sens, dont la création du Registre national des bénéficiaires effectifs, au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC), ainsi que le développement d'une application dédiée à la rétroaction qui relie le ministère de la Justice à la cellule de traitement des renseignements financiers. Le ministre a par ailleurs, évoqué la création et l'activation en 2020 du pôle pénal, économique et financier compétent, ce qui a permis "la centralisation de la ressource humaine spécialisée en la dotant des outils juridiques à même d'assurer l'efficacité dans la détection des crimes et l'arrestation de leurs auteurs". Cette journée d'information organisée par le CNRC, sous le haut patronage du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a été marquée par la présence d'un nombre de ministres, ainsi que des responsables d'instances et d'institutions publiques.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Ces Algériens si imprudents!

Les autorités concernées par ces questions continueraient-elles à émettre des chiffres effrayants des morts, des blessés et dégâts matériels à satiété? Je n'arrive pas encore à trouver les réponses aux questions qui troublent mon esprit. Pourquoi les Algériens se comportent-ils aussi imprudemment? Pourquoi ces emportements aux conséquences graves? Quand ce n'est pas la vie qui en est hypothéquée, ça serait donc le bien-être physique qui est entravé ou le portefeuille qui est touché. Un esprit aventureux ne pensant pas aux conséquences est toujours en bute à se cogner le nez contre le mur. Faire preuve de prudence, ça n'a jamais été un aspect de déchéance. Les rapports annuels émis par les pouvoirs publics concernant les accidents que ce soit sur les routes ou dans la mer prouvent encore une fois que l'on n'est pas prêt à reprendre la voie de la lucidité ou si vous le voulez la voie de la maturité. Insinuerai-je par-là que la maturité nous fait encore défaut? Oui! La maturité dans le sens de sagesse. Il y a des sages parmi nous, certes! Cependant et hélas! Dans notre majorité, nous sommes aussi loin de la sagesse et de la responsabilité sociale. Regardez! Ce gars qui se met derrière le volant accompagné de toute sa famille. Et une fois sur l'autoroute, il oublie que ce sont les membres de sa famille qui sont avec lui.. C'est à plusieurs reprises que nous apprenons par le truchement des médias qui nous transmettent la fin tragique de toute une famille qui a aurait été anéantie, suite à une imprudente folie ...parce que le chauffard pensait surtout à arriver le plutôt possible à destination. Ainsi les pouvoirs publics et notamment les autorités concernées directement par ce problème, n'arrivent pas toujours à trouver les solutions adéquates et bien sûr radicales à ce genre de situation dépassant l'entendement! Toutefois, ce n'est pas une chose aisée de mettre en application les mesures prises par les services spécialisés concernés par ce cas. Ces mesures sont facilement applicables dans des Etats où l'on ne badine pas avec les lois et les règlements en vigueur dans le pays.. En Algérie, deux choses sont clairement distinctes: d'une part, les lois et les décisions prises pour ou contre une chose. Et d'autre part leur mise en application sur le tas. La mise en application d'une loi peinerait toujours à être appliquée, notamment, quand les lois et les mesures prises risquent de porter atteinte aux intérêts des uns et des autres.

Au rythme d'acquis sans précédent

L'Algérie avance à pas sûrs vers un avenir radieux

L'Algérie Nouvelle avance à pas sûrs vers un avenir radieux, au rythme d'acquis sans précédent qui augurent d'un avenir prometteur, nécessitant l'achèvement de ses efforts par la synergie et la solidarité de tous les Algériens, indique la revue El Djeïch dans son numéro de juillet. Sous le titre "Sur la voie de la fidélité", l'éditorial de la revue El Djeïch souligne que l'Algérie célèbre, ce mois-ci, les festivités commémoratives du 63e anniversaire de la restauration de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, "en hommage à l'une des étapes fondamentales de notre Histoire séculaire". La revue El Djeïch relève que la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale est "une occasion de nous remémorer les exploits de ces héros de l'Algérie qui ont consenti les plus lourds

sacrifices à la gloire de la Patrie (...) et de renouveler le serment de fidélité à leur égard". Par cela, "nous concrétiserons leurs aspirations ainsi que les espoirs du peuple algérien aujourd'hui. Ceux de l'Algérie nouvelle, victorieuse, qui avance à pas sûrs et avec confiance vers un avenir radieux, une Algérie qui vit, ces dernières années, au rythme d'acquis et de réalisations sans précédent dans divers domaines et à tous les niveaux", note la même source. C'est aussi, poursuit la revue, "une Algérie confiante et déterminée, qui a reconquis son prestige et la place qu'elle mérite dans le concert des nations, grâce à ses hommes loyaux, à ses institutions fortes, à son peuple fier et à sa jeunesse ambitieuse qui fait l'objet du plus grand intérêt de la part des hautes autorités du pays". L'objectif est de "continuer sur la voie des victoires", comme l'avait

rappelé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son message à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, en déclarant: "En évoquant ces souvenirs lumineux inscrits dans le registre glorieux de notre Patrie, nous nous remémorons les étapes franchies sur le chemin du renforcement de notre immunité nationale, par la consolidation des liens d'unité, la marche résolue vers l'édification de l'Etat avec le renforcement de ses institutions et la prise en charge du présent de notre peuple valeureux ainsi que de l'avenir de ses filles et fils". La revue rappelle, dans le même sens, que le président de la République avait affirmé que "notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en

œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté. Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher". Dans cette dynamique, souligne la revue El Djeïch, "l'Armée nationale populaire, qui vient d'être renforcée, au moment où nous célébrons cet anniversaire qui nous est cher, par de nouvelles promotions de cadres compétents, qualifiés militairement et scientifiquement et imprégnés de nobles principes et idéaux nationaux, continue avec détermination et fermeté d'être au diapason du projet de renaissance engagé par notre pays, prouvant qu'elle est le bastion inexpugnable de la Nation qui a été et demeurera toujours le protecteur de la fierté de la Patrie, le défenseur de ses frontières et de sa souveraineté, qui veille à la préservation de sa sécurité et de sa stabilité par fidélité à nos valeureux Martyrs".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz, entre canicule et diplomatie

Alors que l'Union européenne tente d'accélerer son désengagement du gaz russe d'ici 2027, la discrétion devient le maître-mot dans les capitales européennes. Selon une révélation exclusive de Reuters, les États membres ont demandé à maintenir confidentielles leurs stratégies nationales de sortie. L'objectif : éviter que Moscou ou les marchés ne s'emparent de ces informations pour manipuler les prix ou déstabiliser les approvisionnements, relaye Reuters. La présidence danoise de l'UE a soutenu cette proposition, invoquant les risques économiques d'une transparence totale, notamment en pleine transition énergétique. Ces plans nationaux incluent des données sensibles : alternatives envisagées, calendriers précis et volumes de substitution. Bruxelles tente de ménager les susceptibilités, car des pays comme la Hongrie et la Slovaquie restent fermement opposés à ce calendrier de sortie, arguant d'une dépendance énergétique trop forte au gaz russe. La Slovaquie menace même de bloquer le prochain paquet de sanctions européennes contre Moscou, faute de garanties suffisantes pour les États les plus vulnérables. Sur les marchés, cette tension politique se double d'une volatilité technique. Les prix des contrats à terme sur le gaz naturel évoluaient vendredi autour de 3,38 dollars, après avoir corrigé depuis un plus bas récent de 3,16 dollars. Les investisseurs tentent de défendre le seuil de soutien à 3,20 dollars, tandis qu'une résistance technique persistante subsiste à 3,60 dollars. En Europe, les prix du gaz ont également bondi à 35 €/MWh, dopés par la vague de chaleur historique qui balaie l'ouest du continent. Juin 2025 a été le mois de juin le plus chaud jamais enregistré en Europe, un facteur qui relance la demande de refroidissement et maintient la pression sur les réserves énergétiques. Pour limiter les risques de chocs estivaux, le Parlement européen a d'ailleurs assoupli les règles, offrant aux États un délai supplémentaire pour atteindre 90 % de remplissage des stocks de gaz d'ici décembre, selon TradersUnion.com. Une soupape de sécurité bienvenue, alors que les perspectives météo annoncent des pics de consommation à venir. En toile de fond, le PDG de TotalEnergies a prédit qu'à l'horizon 2028, l'Europe se sera totalement affranchie du gaz naturel liquéfié russe, grâce aux capacités grandissantes des États-Unis et du Qatar. Il a toutefois prévenu qu'un éventuel retour de Donald Trump et de ses politiques douanières agressives pourrait freiner cet équilibre mondial. En résumé, entre tensions diplomatiques, météo caniculaire et spéculations de marché, le gaz naturel reste au cœur d'une équation énergétique et politique des plus incertaines.

Pétrole

Le baril du Brent grimpe à 70,44 dollars

Les prix du pétrole ont enregistré une légère hausse lors des échanges asiatiques précoces ce lundi, poursuivant ainsi leurs gains qui ont dépassé 2 % depuis vendredi dernier. Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté de 8 cents pour atteindre 70,44 dollars le baril, prolongeant leurs gains de 2,51 % enregistrés vendredi. Les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont atteint 68,50 dollars le baril, en hausse de 5 cents, après avoir clôturé en hausse de 2,82 % lors de la séance précédente. La semaine dernière, le Brent a progressé de 3 %, tandis que le WTI a enregistré des gains hebdomadaires d'environ 2,2 %, après que l'Agence internationale de l'énergie a déclaré que le marché pétrolier mondial pourrait être plus tendu que ne le suggèrent les premiers indicateurs, avec une demande soutenue par l'augmentation des taux de fonctionnement des raffineries pendant le pic estival pour répondre aux besoins en voyages et en production d'électricité.

24ème édition du SITEV

Renforcement du rôle de la numérisation dans la promotion touristique

Par Nadira FOUDAD

Le tourisme interne se taille la part du lion dans cette 24ème édition du SITEV, qui a été inaugurée samedi dernier au niveau de la Saffex par la ministre du tourisme et celle de solidarité respectivement, Houria Meddahi et Soraya Mouloudji. Le salon qui est un rendez-vous incontournable des acteurs affiliés au tourisme a été consacré exclusivement pour cette édition au tourisme local en dépit de la faible présence étrangère outre la Tunisie, la Turquie, la Malaisie et l'Indonésie, l'Arabie Saoudite, la RASD sans oublier une participation remarquée de nos amis chinois au niveau de leur stand au pavillon central. Cette édition du salon du tourisme est aussi une opportunité de rencontres entre anciennes générations de tourisme et nouvelles qui aspirent à la création à l'ère de la digitalisation, de projets pour se mettre au diapason des normes internationales. Cette option est revenue avec force lors de la visite du stand central au niveau de la Saffex à Alger où les acteurs affiliés au tourisme s'orientent sur une autre stratégie pour booster le tourisme qu'est le digital et non pas le marketing. Au niveau de ce stand du pavillon central, qui connaît une forte affluence depuis dimanche dernier, et ce, avant la clôture, a connu une activité dense, des aller-retours de curieux, de nostalgiques de l'industrie touristique des années de clôtures du tourisme algérien, des agences de tourisme, des tours opérateurs, des syndicalistes et des fédérations de tourisme. L'ambiance est chaleureuse à revoir toutes ces féeries des destinations touristiques et le stand Chine a raflé la mise devant sa promotion de voyage vers Pékin, Guangzhou et Shanghai. Néanmoins ceux avec qui nous nous sommes entretenus à bâtons rompus parmi les visiteurs, tous affichent leur scepticisme par rapport au prix élevé des hôtels algériens et par rapport à la problématique d'allocation de voyage. Le premier responsable de l'APO-

CE association des consommateurs algériens est resté figé devant l'exagération des prix affichés qui selon lui sont le triple (3 fois) plus élevés que ceux pratiqués à travers le monde. Les DTA que sont les directions de tourisme sont présents en force lors de ce salon du tourisme et de voyage. Chacune de ses directions proposent au public des voyages et des hébergements aux intéressés. La DTA d'Alger a ouvert le bal lors de l'inauguration du salon dimanche dernier par la ministre du secteur par une animation de l'orchestre locale Andalous avec son riche répertoire. De l'autre côté, nos amis sahraouis plus précisément la DTA de Ghardaïa s'y met elle aussi à l'ambiance sans oublier évidemment celle de Bouira, de Saïda, de Tlemcen et enfin celle de Chleff où son stand a subjugué les curieux. Cette 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages qu'est le SITEV s'étalera du 12 au 15 juillet. Ce rendez-vous annuel est placé sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire. Pour ce qui est de l'organisation de cet événement phare du tourisme, on note la participation nationale et internationale des agences et des tours opérateurs algériens et internationaux, des professionnels du secteur, des investisseurs, des start-ups, des passionnés de voyage et des créateurs de contenus dans le domaine du tourisme. Ce SITEV sera axé essentiellement sur la promotion du tourisme interne et la problématique de l'investissement grâce à un agenda bien ficelé autour des débats sur ces thèmes phares sans oublier ceux du foncier touristique et des ZET. Cette édition du salon qui connaît un rush sans précédent à la Saffex à Alger lors de ce 3ème jour, sera aussi une opportunité pour la contribution du secteur du tourisme au soutien à l'économie nationale, en tant que "pilier stratégique de la diversification économique, et ce, à travers l'activation, la dynamisation. L'évènement constituera également une plateforme importante

pour identifier les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme en Algérie. Au pavillon central de la Saffex, on a noté la présence d'espaces dédiés aux jeunes innovateurs, porteurs de projets et propriétaires de Start-ups, pour présenter leurs projets et produits technologiques liés au tourisme, des opérateurs et professionnels du secteur, tels que les agences de voyage, les établissements hôteliers, les sociétés de transport et les Start-ups spécialisées dans le domaine de la numérisation et de la promotion touristique, de présenter et de commercialiser leurs programmes mais aussi de focaliser sur les destinations les plus attrayantes, notamment sahariennes. Le tourisme saharien s'impose dans cette édition de par un éventail bien varié de ses potentialités touristiques devant une certaine frilosité constatée du tourisme balnéaire au niveau du pavillon central. Une convention de partenariat et de coopération a été signée, avant-hier, entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. L'objectif est le renforcement du rôle de la numérisation dans la promotion touristique. La cérémonie de signature s'est déroulée en marge du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV-2025). Les deux ministres ont présidé, ensuite, la signature d'une série de conventions bilatérales entre des entreprises relevant des deux secteurs. Par ailleurs, le groupe HTT "Hôtellerie Tourisme et Thermalisme" a signé une convention avec l'entreprise "Algeria Adventure", et une autre convention portant sur le soutien et l'accompagnement des jeunes start-upers innovateurs en matière de numérisation dans le secteur du tourisme. Le groupe HTT a également signé des conventions avec l'Office national algérien de tourisme (ONAT) et la société "Touring voyages Algérie" concernant l'exploitation de la plateforme de réservation et de paiement électronique.

Investissement

Bientôt un glossaire national de terminologie technique et réglementaire

Un mémorandum de coopération a été signé, dimanche à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Haut-conseil de la langue arabe (HCLA), portant lancement d'un projet de glossaire national de terminologie technique et réglementaire relative à l'investissement. Le mémorandum de coopération a été signé au siège de l'AAPI par le directeur général de l'Agence, M. Omar Rekkache, et le président du HCLA, M. Salah Belaid, en présence de cadres des deux instances et de représentants d'établissements et d'administrations concernés par le domaine de l'investissement. Ce glossaire, qui sera édité en trois langues (arabe, anglais et français), vise à unifier la terminologie

technique et juridique utilisée dans le domaine de l'investissement, à renforcer l'usage de la langue arabe dans ce domaine, et à établir une référence linguistique et institutionnelle officielle à laquelle recourent les différents secteurs lors de l'élaboration des textes juridiques, selon les explications fournies à cette occasion. Il tend également à renforcer l'attractivité de l'écosystème d'investissement en Algérie, à travers la mise en place d'un cadre linguistique et conceptuel clair et conforme aux normes internationales. A cette occasion, un groupe de travail chargé de l'élaboration de ce glossaire a été installé. Le groupe est composé de traducteurs et de chercheurs relevant du HCLA, en sus d'une équipe de l'AAPI représentant toute la com-

posante du guichet unique de l'investissement, dont les Douanes, les Impôts, l'Environnement, l'Habitat, le Commerce. Dans une allocution lors de la cérémonie de signature, le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a affirmé que son institution veillerait à élaborer un glossaire «particulier», s'appuyant sur tous les dictionnaires et guides disponibles, faisant savoir qu'une version en papier serait publiée prochainement, suivie d'une version numérique. Ce travail s'inscrit dans le cadre des principales missions du Conseil, à savoir le soutien à la promotion de la langue arabe et de son usage dans la vie quotidienne, notamment dans les domaines financier et économique, à l'effet de renforcer la citoyenneté linguistique.

Pour protéger les richesses forestières contre les incendies

Merad appelle à relever le niveau de vigilance

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a insisté, dimanche soir à Tlemcen, sur la nécessité de renforcer la vigilance pour préserver la richesse forestière des incendies. S'exprimant devant la presse en marge de l'inauguration d'une forêt de loisirs appartenant à un investisseur privé s'étendant sur une superficie de 12 hectares, dans le cadre du premier jour de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a déclaré : «en application des instructions des hautes autorités du pays, il est impératif pour tous les secteurs concernés par les incendies de forêts de renforcer leur vigilance pour permettre une intervention rapide et efficace en cas de départ de feu». Il a ajouté que 20 000 agents ont été mobilisés à l'échelle nationale, en plus du renforcement des équipements et des moyens, ainsi que la mise en place de toutes les condi-

tions juridiques et organisationnelles pour prévenir les incendies de forêts. Il a également fait part de l'organisation de campagnes de sensibilisation à grande échelle, impliquant les médias, les écoles et les mosquées, afin de préserver le patrimoine forestier. M. Merad a souligné : «Nous devons mobiliser tous nos efforts et garantir une réaction immédiate et rapide en cas d'incendie», mettant en avant la volonté forte et partagée de toutes les parties concernées.

Le ministre a précisé que dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts au niveau national, 55 avions et hélicoptères ont été mobilisés, en plus de la location de 12 avions supplémentaires, cette année, pour l'extinction des incendies. Il a également évoqué l'utilisation de moyens technologiques, tels que les drones, ainsi que d'autres équipements spécialisés. Au-delà des moyens matériels, M. Merad a insis-

té sur l'importance du travail préventif anticipatif, notamment par l'ouverture de parefeux, la réalisation de zones d'atterrissage pour les moyens aériens d'intervention rapide, la mise en place de points d'eau, et l'élimination des herbes sèches dans les zones adjacentes aux forêts, en particulier avant le début de la saison des moissons. Il a également salué le travail remarquable accompli sur le terrain par les différents intervenants et la rapidité de leurs actions face aux feux de forêts. Le ministre a reçu des explications sur le plan opérationnel de lutte contre les incendies élaboré par la direction locale de la Protection Civile et la Conservation des forêts de Tlemcen. Dans le cadre de la deuxième journée de sa visite, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire inspectera, lundi, plusieurs projets dans divers secteurs et procédera à l'inauguration d'autres structures.

Allocation spéciale de scolarité

Réunion de coordination au ministre de la Solidarité nationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a présidé, dimanche au siège du ministère, une réunion de coordination consacrée au suivi et à l'évaluation de l'opération d'octroi de l'allocation spéciale de scolarité, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, Mme Mouloudji a souligné l'importance de "la coordination avec les secteurs partenaires de cette opération dans le cadre d'une solidarité gouvernementale, pour accélérer la finalisation des dispositions nécessaires pour garantir le versement de l'allocation spéciale de scolarité dans les délais impartis, et permettre aux élèves nécessiteux de bénéficier de ce soutien avant la prochaine rentrée scolaire". La ministre a donné des "instructions fermes" à l'effet de mobiliser tous les cadres locaux des directions de l'action sociale et de la

solidarité, et de l'Agence de développement social, pour accompagner et informer les catégories ciblées de la procédure et des modalités d'inscription pour bénéficier de cette allocation. Elle a également précisé que cette réunion s'inscrit "dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le volet lié au développement social et à la solidarité nationale, à travers une stratégie visant à préserver les acquis sociaux et à activer les mécanismes de soutien et d'accompagnement des catégories vulnérables, notamment les enfants scolarisés issus de familles nécessiteuses et les enfants aux besoins spécifiques". La ministre a donné des instructions portant essentiellement sur "la simplification des procédures d'actualisation des dossiers des bénéficiaires, déposés au niveau des communes, le transfert régulier et en temps réel, des

dossiers, des établissements scolaires vers les bureaux de l'action sociale chargés de la saisie des données, outre la mobilisation des agents en charge de cette opération pour travailler selon le système de permanence, notamment les week-ends, en vue de garantir le versement de l'allocation de scolarité dans les délais impartis". Mouloudji a mis l'accent sur la nécessité de "poursuivre les efforts pour garantir l'attribution de l'allocation spéciale de scolarité aux véritables bénéficiaires en toute transparence et de manière organisée", insistant sur l'importance de la "coordination entre tous les secteurs concernés pour atteindre les objectifs sociaux fixés". A cette occasion, la ministre a salué les efforts consentis, depuis le lancement de l'opération début juillet, par les walis, les établissements éducatifs, les services de l'action sociale et l'Agence de développement social (ADS).

Ministère de la Jeunesse

Hidaoui préside une réunion d'évaluation avec les cadres centraux

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a présidé dimanche une réunion d'évaluation avec les cadres centraux du ministère, consacrée à la présentation de l'avancement des projets et programmes et au suivi du plan d'action du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, M. Hidaoui a pris connaissance des principales réalisations de la période écoulée, notamment en ce qui concerne "les dernières retouches du projet de la stratégie nationale du secteur et de ses conclusion, en plus du déroulement de la première session des camps d'été 2025, et de l'application, par les responsables de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse

(ANALJ), des nouveaux programmes élaborés", a précisé la même source. La réunion a également été l'occasion d'évoquer le financement des projets associatifs juvéniles pour l'année 2025, "conformément à la nouvelle vision développée par les militants du mouvement associatif, partenaires du secteur". Le ministre a également suivi un exposé sur "l'état d'avancement de l'élaboration du document relatif au Plan national jeunesse (PNJ) 2025-2029", en sus d'autre exposés sur "les préparatifs en cours pour assurer une rentrée unifiée en octobre 2025, y compris l'avancement du projet +Attractivité des établissements de jeunesse+, qui est à même d'accélérer la mise en service de la plateforme numérique de gestion des établissements

des jeunes". Au terme de la réunion, le ministre a émis une série d'instructions pour "accélérer la cadence du suivi de la réalisation des projets d'investissement sectoriels, afin de les mettre en service et d'assurer la réalisation des objectifs escomptés, suivant un calendrier précis en termes de délais, tout en mobilisant toutes les énergies aux niveaux central et local". M. Hidaoui a également donné des instructions pour "la poursuite du processus de numérisation du secteur, notamment les services destinés aux jeunes et aux associations partenaires, tout en simplifiant davantage les procédures administratives, ce qui optimisera la performance de l'administration et renforcera l'efficacité et la transparence de la gestion", ajoute la même source.

En provenance du Maroc

Saisie de plus d'un quintal de kif traité à Mascara et Blida

Le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), a arrêté deux individus dans deux opérations successives dans les wilayas de Mascara et de Blida, et saisi 110 kg et 700 gr de kif traité en provenance du Maroc. La première opération menée par les éléments du SCLTIS, en fin de semaine écoulée, dans la commune de Bou Hanifia dans la wilaya de Mascara, sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par l'arrestation du premier suspect et la saisie de 43 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans les différents compartiments de son véhicule », a précisé dimanche un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La deuxième opération « a permis la saisie d'un autre véhicule de tourisme et l'arrestation de son conducteur sur l'autoroute de Boufarik en direction d'Alger. 67 kg et 700 gr de kif traité ont été retrouvés à bord du véhicule, ajoute le communiqué, « Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près les tribunaux de Bou Hanifia et de Boufarik », conclut le communiqué.

Rentrée universitaire 2025-2026

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers débutent le 22 juillet

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a annoncé, lundi à Alger, que les préinscriptions des nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2025/2026 débuteront le 22 juillet. Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère sur l'orientation des nouveaux bacheliers, M. Baddari a précisé que les préinscriptions universitaires se dérouleront du 22 au 26 juillet, et la validation est prévue du 27 au 29 juillet. Les nouveaux étudiants connaîtront les résultats des orientations vers les différentes spécialités universitaires le 5 août prochain, pour procéder aux inscriptions définitives, prévues du 10 au 15 août. A cet égard, M. Baddari a fait savoir que 65% des nouveaux bacheliers seront orientés vers des spécialités scientifiques et d'ingénierie, révélant l'organisation de portes ouvertes virtuelles sur l'ensemble des établissements universitaires afin d'aider les nouveaux étudiants à choisir la spécialité qu'ils souhaitent.

Accès aux fonctions supérieures dans le secteur de la Poste

Zerrouki s'enquiert du déroulement du concours interne

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a rendu, dimanche, une visite d'encouragement aux candidats au concours interne d'accès aux fonctions supérieures dans le secteur, au cours de laquelle il s'est enquis du déroulement de l'opération au niveau de la commission ministérielle chargée du processus de sélection, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a réaffirmé son engagement à "consacrer la transparence et l'égalité des chances dans l'accès aux fonctions supérieures dans le secteur, sur la base du mérite et de critères objectifs liés notamment aux compétences et qualifications requises, à l'expérience et au niveau de formation exigé", selon le communiqué. Zerrouki a, en outre, souligné "l'importance de ce concours dans le renforcement des compétences des ressources humaines du secteur et la concrétisation des objectifs sectoriels visant à répondre aux attentes des citoyens", ajoute la même source. Concernant le processus de sélection, le communiqué précise qu'après l'étude des dossiers, les candidats sont convoqués pour des entretiens oraux, en présentiel ou par vidéoconférence, avec les membres de la commission ministérielle installée à cet effet.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
LA WILAYA D'EL BAYADH

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°24

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El-Bayadh lance un 2^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivants :
INTITULE : Reconstruction d'un ouvrage D'art à Oued ZIRARI Sur RN107 –KERAKDA.

OBJET :

Reconstruction d'un ouvrage D'art à Oued ZIRARI Sur RN107 –KERAKDA

Conditions d'éligibilité :

les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité définies au titre de la présente instruction, et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du contrat. A cette fin, Toutes les offres doivent répondre aux conditions suivantes:

- **Certificat de qualification et classification en secteur des travaux publics, activité principale de catégorie Cinq (V) ou plus (en cours de validité).**
- **Au moins une attestation de bonne exécution portant :**
Réalisation et /ou Reconstruction d'un ouvrage d'art (Dalot ou pont à poutre).
- Justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les services publics durant les Cinq 05 dernières années
- Chiffre d'affaires ≥ 40 000 000 DA justifiés par la moyenne des Bilans financiers des trois dernières années.**

Cas de groupement d'entreprise :

Les offres présentées par un groupement de deux Entreprises associées solidaires, l'une qualifiée en Réalisation et /ou Reconstruction des ouvrages d'arts catégorie Cinq (V) ou plus et l'autre qualifiée en réalisation des routes catégorie Quatre (IV) ou plus ou le chef de file à réalisé un projet de même nature (Dalot ou pont à poutre...), justifié par attestation de bonne exécution.

- Seules, les offres des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou, égale à Soixante (60) Points (note éliminatoire) seront admises à l'analyse financière.
- Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de la DTP de la Wilaya d'El-Bayadh (service de l'Administration et des moyens- Bureau de marchés-) sis à RAS EL-AIN-EL-BAYADH: TEL 049.61.20.53- FAX 049.61.20.57.
- NIS : 32010510051, NIF : 408015000032090
- Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant Trois enveloppes intérieures cachetées, portant les mentions (dossier de candidature), (offre technique) où (offre financière).
- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention SOUMISSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –
2^{ème} Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.....- L'objet :
Reconstruction d'un ouvrage D'art à Oued ZIRARI Sur RN107 –KERAKDA

➤ Elles seront déposées :

À la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'EL BAYADH, SECRETARIAT. Sis à Ras El Ain EL BAYADH.

N° TEL : 049 61 20 53

N° FAX : 049 61 20 57

DOCUMENT CONSTITUANT L'OFFRE

Le dossier de candidature : l'enveloppe de dossier de candidature contiendra le dossier suivant :

- Déclaration de candidature remplie et signée
- La déclaration de probité remplie et signée.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Le certificat de qualification et classification professionnelle (catégorie minimale Cinq (05) et plus activité principale : Travaux publics
- Bilans financiers des trois dernières années.
- Numéro d'identification fiscale.

- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par la Déclaration annuelle des salaires ou affiliation et CASNOS pour le gérant.
- La liste de matériel dûment justifiés (cartes grises ou carte de mise en circulation ou factures et assurances).
- Références professionnelles en travaux similaires délivrés par les différents maîtres de l'ouvrage.
- Registre de commerce électronique.

- Extrait de rôle.
- comptes sociaux.
- Protocole en cas de groupement d'entreprises.

Offre technique : l'enveloppe technique contiendra le dossier suivant:

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation.
- Mémoire technique justificatif

Offre Financière : l'enveloppe financière contiendra le dossier suivant:

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze(15) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis Dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt des offres à 14 heures.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 90 Jours, qui égale à (105jours).
- Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifiée techniquement ayant proposé l'offre la moins disante.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010299 15.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Office National des Œuvres Universitaires
Direction des Œuvres Universitaires Saïda
N° 2025- 101 /D.O.U. S/DRH



SAIDA
Direction Des Œuvres
Universitaires
de Saïda

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Œuvres Universitaires de Saïda, lance des concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Nombres de postes	Condition de participation
Attaché Principale D'administration	01	-Diplôme d'études universitaires appliqués ou Technicien supérieur dans les spécialités suivantes : Informatique de gestion-Gestion et économie d'entreprise- comptabilité et finances - comptabilité et gestion - droit immobilier - Gestion publique- Droit des affaires- Droit des relations économiques internationales- Commerce international - Marketing - Gestion des Ressources humaine – psychologie.
Technicien supérieur en informatique	01	Technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.
Comptable administratif Principal	02	*Diplôme d'études universitaires appliqués ou Technicien supérieur dans les spécialités suivantes : comptabilité-comptabilité et gestion financière des entreprise- comptabilité et gestion - comptabilité et finance - Gestion de stocks * économie et droit

Le dossier de candidature :

- Demande manuscrites pour participer au concours (adresse + N tél)
- Une Copie du diplôme + une copie du relevé de notes du cursus des études ou de formation.
- Une copie de la carte d'identité
- Fiche de renseignement pour la participation au concours su titre

Observation :

le dossier doit être déposer au niveau du département des ressources humain (DRH) Direction des Œuvres Universitaires de Saïda dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la date de la parution du présent avis.

La Directrice

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010303 15.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération international des
organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403
0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

«Une mémoire impérissable et un peuple invincible»

Rebiga préside l'ouverture du Colloque national

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a présidé, dimanche à Oran, l'ouverture d'un Colloque national intitulé "Une mémoire impérissable, un peuple invincible", organisé par l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a déclaré que le 5 juillet 1962 "ne représente pas seulement la fin de l'occupation coloniale française, mais marque aussi le début du processus de construction de l'Etat algérien libre et victorieux, rendu possible grâce aux sacrifices des martyrs, des moudjahidine et des invalides de la guerre, véritables symboles du sacrifice suprême". Il a souligné que l'hommage rendu aux moudjahidine, grands invalides de la glorieuse Révolution, "qui ont transformé la douleur en espoir et les blessures en mémoire éternelle, est un témoignage de fidélité de l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière aux moudjahidine, aux veuves de chou hada, aux ayants-droit et à la préservation de cette mémoire glorieuse". Le ministre a rappelé, à ce propos, que le Président de la République a fait de la préservation de la Mémoire nationale et du soutien à la famille révolutionnaire "l'un des piliers fondamentaux dans l'édification d'une Algérie victorieuse, forte de son histoire, de ses énergies et de ses ambitions, dans le cadre d'un effort de mémoire authentique, porteur de cohésion et d'espoir". M Rebiga a ajout



té que le président Tebboune "œuvre à ancrer les fondements de la souveraineté dans tous les domaines, en renforçant la sécurité, en défendant la décision nationale et en permettant à l'Algérie de retrouver sa place naturelle en tant qu'Etat pleinement souverain, capable de décider de son destin et de parler au monde sur un pied d'égalité, avec dignité, en phase avec la profondeur de son histoire et l'authenticité de son identité". Pour sa part, le président de l'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération, Hai Abdennebi, a affirmé que la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale "nous invite à nous recueillir avec respect et humilité à la mémoire de nos glorieux martyrs, qui ont payé le prix fort pour la liberté, la dignité et la souveraineté de la nation, après une lon

gue nuit coloniale marquée par l'asservissement et l'oppression du peuple algérien". Il a ajouté que la jeunesse algérienne doit "être fière de son pays, de sa Révolution et de ses ancêtres qui ont vaincu la plus grande puissance coloniale de l'époque", les appelant à préserver ce legs et à rester fidèles à la mémoire des martyrs. De son côté, le wali d'Oran, Samir Chibani, a exhorté les jeunes algériens à "préserver l'héritage et protéger le legs historique en s'armant de patriotisme, de savoir, d'engagement et en s'inspirant de notre histoire riche en gloires et en héroïsme". Au cours de cette rencontre, deux documentaires ont été projetés: Le premier, intitulé "La marche d'un peuple", retrace les principales étapes de la glorieuse Guerre de libération, le second, "Le mur de la mort", aborde les lignes Challe et Morice érigées durant la Guerre d'indépendance.

Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération
«L'Algérie résistera à toutes les campagnes visant à la déstabiliser»

L'Association nationale des Grands invalides de la Guerre de libération nationale a souligné, dimanche à Oran, que l'Algérie résistera à toutes les campagnes étrangères qui la ciblent, notamment celles provenant des "porte-voix de la France coloniale et des voix haineuses de l'extrême droite". Dans la déclaration finale du Colloque national intitulé "Une mémoire impérissable, un peuple invincible", organisé par l'Association et inauguré par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, il est souligné "la nécessité de faire face à toutes les campagnes extérieures visant l'Algérie, en particulier celles orchestrées par les relais de la France coloniale et les discours haineux de l'extrême droite". Le document a également réaffirmé que "l'Algérie restera ferme face à quiconque oserait porter atteinte à sa dignité, à son histoire et à son identité". L'Association a aussi insisté sur la préservation de la souveraineté et de l'unité nationales, soulignant le rôle essentiel de la jeunesse dans la sauvegarde du pays et la perpétuation du message des martyrs et des héros de la Révolution.

L'EHU 1er Novembre 1954 Rencontre nationale des sage-femmes

Inscrit dans le cadre des activités de l'Université d'été des sage-femmes, organisé à l'occasion de la journée mondiale de la population, un important rendez-vous a eu lieu lundi dernier au niveau du complexe pédagogique de l'EHU. Cet événement scientifique et pédagogique, a été organisé par le Syndicat national indépendant des sage-femmes algériennes, sous le thème: «Protéger la maternité et l'enfance : une responsabilité et une mission». On apprend sur les lieux de cette rencontre qui a vu la participation de nombreuses sage-femmes issues 40 wilayas du pays que l'objectif, selon les organisateurs, est de promouvoir la formation continue, l'échange d'expériences et à souligner le rôle essentiel des sage-femmes dans la promotion de la santé reproductive et la protection de la santé maternelle et infantile. Plusieurs ateliers ont été ouverts durant ces journées de formations. Pour rappel, des journées scientifiques sur différents thèmes, ont été organisées, dans les wilayas de Biskra, Bousaada, Bel Abbes, Tamanrasset, Biskra, avant d'arriver à Oran pour cette rencontre de l'université d'été des sage-femmes. A noter que ce genre d'évènement s'inscrit aussi dans la politique de la protection de la maternité et de l'enfance. **A.Kader**

Familles sinistrées de Chabat 3ème phase de l'opération de relogement



En application des instructions de M. Samir Chibani, wali d'Oran, la troisième phase de l'opération de relogement des familles sinistrées suite au glissement de terrain à El Chabbat, cité des Pins, a débuté dans la matinée de ce lundi 14 juillet 2025. Ces familles ont été transférées vers des logements décentes répondant à toutes les conditions nécessaires à une vie digne, situés dans le site des 2000 logements publics locatifs à Oued Tlilat. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par les autorités locales et les forces de sécurité pour garantir le bon déroulement de l'opération.

Circulation routière

Quelle solution pour les embouteillages et le stationnement gênant?

Par Youcef Chaïbi

Les stationnements anarchiques en cette période d'été reprennent de plus belle, et ce en dépit des efforts déployés par les services chargés de la circulation, lesquels ne ménagent aucun effort pour éradiquer ce phénomène. La ville d'Oran se développe et grandit dans tous les sens, mais le fait avec une certaine anarchie sans véritable stratégie urbanistique "voir ce qui se passe en matière de construction des tours au niveau des quartiers d'Oran "pour constater l'anarchie qui règne en matière d'urbanisme. Dans l'aspect lié à la circulation, elle est même en recul par rapport aux années 60.70 et même 80 où de grandes ruelles étaient piétonnières. Les anciens se souviennent, qu'à la même époque, même les piétons étaient verbalisés par les agents de l'ordre en cas d'entorse au code de la route. La ville, actuellement, est livrée à l'incivisme des véhicules et leurs désagréments, les bouchons, la nuisance sonore, les stationnements anarchiques sans oublier la pollution. Conçus pour être un élément de liaison essentiel des réseaux piétonniers permettant d'isoler le piéton des dangers de la circulation routière, les trottoirs sont dans



plusieurs quartiers de la ville encombrés par le stationnement anarchique des véhicules peu soucieux du respect des règles élémentaires de citoyenneté a atteint des proportions telles que certaines villes et même les petites agglomérations sont devenues inaccessibles aux piétons. En effet, dans la capitale de l'ouest algérien, comme d'ailleurs à Ain Turck, Arzew, Boutlelis ou encore La Sénia, les trottoirs étroits sont à lon

gueur de journée squattés en toute impunité par plusieurs voitures en stationnement gênant, le passage aux piétons les contraignant à emprunter la chaussée, au risque de se faire écraser. Aujourd'hui les désagréments de la circulation routière et du stationnement se posent avec acuité, nécessitant une solution, afin de diminuer un tant soit peu les embouteillages ainsi que le problème de stationnement.

Tiaret

Le wali satisfait du projet de l'eau potable d'«Ajr-Maya»

Le wali de Tiaret, M. Saïd Khalil, a tenu une réunion ce dimanche après-midi, au siège de son cabinet, consacrée à l'évaluation du progrès de test du projet «Ajr Maya», qui alimente 11 communes de la wilaya, y compris le chef-lieu Tiaret, en eau potable. La réunion s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de la wilaya, du directeur des ressources en eau de la wilaya et du chef de projet. Cette réunion d'évaluation intervient après le pompage de quantités d'eau du projet dans le réservoir d'eau de la cité «Zemala» sur les hauteurs de la ville de Tiaret, à partir des stations de pompage achevées, et après les réparations effectuées par les autorités compétentes chargées de la réalisation et du suivi des tests. La date limite de lancement du projet et les travaux de remise en état des routes ont également été discutés. Lors de cette réunion, le wali a exprimé sa satisfaction quant au processus d'expérimentation du projet «Ajr Maya» au cours des derniers jours et au programme de distribution de l'eau aux citoyens, soulignant la poursuite des travaux au même rythme pour améliorer le service public en matière de distribution de l'eau, tout en établissant un nouveau programme de distribution d'eau en adéquation avec les besoins quotidiens des citoyens, en améliorant aussi le volume horaire en distribution, et en adoptant un programme de communication avec les citoyens des Services de l'Algérienne des eaux pour écouter leurs préoccupations et répondre aux diverses doléances et les informer du programme de distribution d'eau prévu pour la saison d'automne prochain. Soulignons enfin, que M. Saïd Khalil suit de près quotidiennement ce projet important, vital, réalisé à partir de la commune de Serguine dans la wilaya déléguée de Ksar-Chellala sur une distance de plus de 130 kilomètres et ce sur instruction du président de la république M. Abdelmajid Tebboune.

L. Bouhala

Réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale

Ali Badaoui inspecte le chantier à Bechar

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inspecté, samedi à Bechar, le chantier de réalisation du laboratoire scientifique régional de la Sûreté nationale implanté au quartier "Debdeba", au Nord de la commune de Bechar, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Sur place, le DGSN a reçu des explications techniques sur l'avancement des travaux de cette structure opérationnelle, dont la réception est prévue fin 2026, selon des responsables de l'entreprise réalisatrice. Cette structure, qui sera dotée de plusieurs laboratoires, renforcera à l'avenir le réseau national de la chaîne criminalistique de la police scientifique dans le pays, a-t-on souligné. Ce projet est destiné à la prise en charge de l'ensemble des analyses et autres expertises légales des Sûretés des wilayas du Sud-ouest, signale-t-on. D'autre part, M. Badaoui a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'un Centre de repos familial de la Sûreté nationale dans la commune de Taghit (97 km au sud de Bechar). Ce Centre de repos des personnels de la DGSN et ayants-droits aura une capacité d'accueil de 175 lits, en plus de plusieurs autres structures nécessaires à son fonctionnement, notamment des terrains de sports, un restaurant et des piscines, entre autres, selon la fiche technique du projet. Piloté par la Mutualité générale de la Sûreté nationale, ce projet a nécessité une enveloppe financière pour sa concrétisation et son équipement de plus d'un milliard de DA, ont indiqué des responsables locaux de cette mutualité. D'autre part, au chef-lieu de la wilaya, le DGSN a procédé à l'inauguration officielle d'un cénatorium de 28 chambres pour les officiers-cadres de l'Inspection régionale du Sud-ouest de la police, et ce, au titre des actions d'amélioration des conditions de travail des cadres de cette même inspection régionale de police, indique-t-on.

Partenariat Algéro-Allemand

Sidi Bel Abbès, fer de lance de la transition énergétique locale

Par Mohamed Nouar

La transition énergétique, enjeu global majeur, trouve un écho concret et prometteur en Algérie à travers le projet "Communes Vertes", fruit d'une collaboration stratégique entre le ministère algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ). Une journée d'étude récente, tenue à la salle de conférence du cabinet de la Wilaya de Sidi Bel Abbès, a mis en lumière l'ambition de cette initiative, axée sur le développement des énergies renouvelables et la décarbonation progressive de l'économie à l'échelle locale. La deuxième phase du projet a désigné cinq communes de la wilaya de Sidi Bel Abbès comme modèles pionniers : Sidi Bel Abbès, Tafassour, Sidi Ali Boussidi, Ras El Ma et Oued Taourira. Ces entités territoriales bénéficieront d'un accompagnement ciblé pour intégrer les principes de l'économie verte, de la gestion durable des ressources naturelles et de

la protection de la biodiversité. Ce choix stratégique reflète la volonté partagée des partenaires algérien et allemand de relever les défis du changement climatique tout en garantissant un développement inclusif et durable. La responsable du projet a souligné l'importance cruciale de la sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie électrique. Cette démarche vise non seulement à alléger les charges financières des communes, mais également à ancrer durablement les pratiques d'efficacité énergétique au sein des communautés. Des experts allemands, porteurs d'une expertise reconnue en matière d'énergies propres, mettront leur savoir-faire technologique avancé au service des collectivités locales algériennes. Ce transfert de compétences est au cœur de la philosophie du projet, visant à doter les communes des outils nécessaires pour une autonomie énergétique accrue. Le représentant de la GIZ a précisé que cette deuxième phase, lancée

en janvier 2025, s'étendra sur une période de trois ans. Elle est assortie d'un soutien financier substantiel de 6 millions d'euros, destiné à 30 communes réparties dans 6 wilayas du pays, dont Sidi Bel Abbès. Cet investissement témoigne de l'engagement des partenaires à encourager l'adoption et l'intégration des technologies d'énergies renouvelables à large échelle. Des ateliers interactifs ont d'ores et déjà été organisés pour les représentants des communes pilotes, leur fournissant une compréhension approfondie des objectifs du projet et des stratégies pour en assurer le succès. Un exposé récapitulatif sur la première phase du projet de transition énergétique dans la wilaya et les résultats obtenus a également permis de capitaliser sur les expériences passées. Ce projet ambitieux marque une étape significative dans la concrétisation des objectifs de développement durable de l'Algérie, en s'appuyant sur un partenariat solide et un engagement commun en faveur d'un avenir énergétique plus propre et plus résilient.

Sécurité routière à Tissemsilt

Vigilance de tous les instants pour sauver des vies

Le mois de juin 2025 aura été révélateur d'un défi persistant auquel fait face la wilaya de Tissemsilt : garantir la sécurité sur les routes et enrayer l'hémorragie des infractions et des accidents. Entre comportements imprudents, négligences au volant et indiscipline des piétons, les services de la Sûreté nationale tirent la sonnette d'alarme et appellent à une prise de conscience collective. Les statistiques officielles dévoilées par la direction de la Sûreté de la wilaya font état de 17 accidents corporels enregistrés durant le mois de juin, causant 21 blessés, dont 17 hommes et 4 femmes. Fort heureusement, aucun décès n'a été enregistré, un signe encourageant dans un bilan par ailleurs préoccupant. Les victimes sont principalement des conducteurs et des passagers (14 personnes), suivis de piétons (7 victimes), ce qui souligne la vulnérabilité de toutes les catégories d'usagers de la route. Les accidents se sont produits en majorité entre 9h00 et 21h00, heures où la circulation est dense et souvent marquée par une baisse d'attention. Ce qui ressort avec insistance, c'est que l'être humain reste le maillon faible de la chaîne de sécurité routière. En effet, 13 des accidents sont directement imputables à des erreurs de conduite, parmi lesquelles : le manque d'attention en zone résidentielle (4 cas), l'absence de prudence en agglomération (3 cas). À cela s'ajoutent des comportements à risque chez les piétons, responsables de 3 accidents, dont certains liés à des actes aussi anodins que dangereux comme jouer sur la chaussée ou marcher trop près de la route. Outre les accidents, le mois de juin a également été marqué par un nombre record d'infractions au code de la



route : 859 au total. Un chiffre qui en dit long sur l'ampleur du non-respect des règles de conduite, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation. Ces infractions se répartissent comme suit : Infractions de 3e degré : 258 cas. C'est la catégorie la plus nombreuse, dominée par: 89 infractions pour vitres teintées ou films plastiques opaques, 83 cas de non-port de la ceinture de sécurité, 29 excès de vitesse compris entre 10 et 20% de la limite légale. Infractions de 1er degré : 240 cas : 82 véhicules présentant des défaillances au niveau des feux de freinage, 49 cas de non-présentation du permis de conduire, 38 défauts d'éclairage avant. Infractions de 2e degré : 202 cas : 72 cas de stationnement gênant, 34 excès de vitesse en dessous de 10%, 17 stationnements en zone interdite. Infractions de 4e degré : 153 cas : 53 excès de vitesse compris entre 20% et 30% au-dessus de la limite, 36 cas de circulation à contresens et 21 conducteurs surpris en train d'utiliser leur téléphone portable au volant. Ces chiffres ne sont pas qu'une simple accumulation de données administratives. Ils reflètent une

réalité quotidienne qui met en jeu des vies humaines. Pour les autorités locales, l'objectif est clair : prévenir avant de punir. La Sûreté de wilaya de Tissemsilt ne se limite pas aux opérations de contrôle et de répression. Elle entend intensifier les campagnes de sensibilisation, notamment à destination des jeunes, des nouveaux conducteurs et des piétons. Il est désormais vital d'instaurer une culture du respect du code de la route, en particulier dans les zones urbaines les plus exposées. En plus du déploiement de radars mobiles et de patrouilles renforcées, les autorités envisagent d'introduire des actions pédagogiques dans les établissements scolaires, des simulations d'accidents, ainsi que des séminaires sur la sécurité routière en partenariat avec les associations civiles. Le message est clair : chaque infraction peut avoir des conséquences irréparables. Il appartient à chacun « conducteur, passager, piéton » de prendre part à cette bataille pour la sécurité. Respecter les règles de circulation n'est pas une contrainte, mais un acte de civisme et de responsabilité.

Abdenour M.

Commune d'Ain Abid (Constantine)

Une dynamique de développement soutenue

Le développement local dans la commune d'Ain Abid, située au sud-est de Constantine, a connu, ces dernières années, une dynamique soutenue, dictée par la transition socioéconomique et démographique de cette collectivité locale. Compte tenu du caractère rural et agricole de la commune d'Ain Abid, une région étroitement liée aux Offensives du Nord-Constantinois du 20 août 1955, et son emplacement stratégique sur la route nationale (RN) 20 reliant Constantine à Guelma avec des bretelles vers Annaba, la commune d'Ain Abid se distingue par une vigueur de développement basée essentiellement sur la modernisation et le renforcement des infrastructures et la diversification de l'économie, selon le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelmalek Medjmedj. Le développement local à Ain Abid « n'est plus une option, mais un enjeu stratégique que les responsables locaux s'attèlent à réussir pour un avenir durable et inclusif », a indiqué le même responsable, précisant que les efforts de développement ont touché tous les secteurs, contribuant ainsi à une amélioration palpable du cadre de vie de la population ciblée. La mise à niveau et la consolidation des infrastructures de base, à travers la réhabilitation et la réalisation de routes, figurent parmi les actions prioritaires entreprises par les responsables locaux qui se sont penchés, depuis 2024, sur le développement de ce secteur névralgique en rapport direct avec l'amélioration du cadre de vie des citoyens et l'accompagnement des efforts du développement économique engagés dans cette région. L'année précédente, une dizaine de projets liés aux routes ont été lancés pour améliorer la mobilité des citoyens entre les différentes lo-

calités de cette commune et les autres régions de la wilaya, surtout vers la commune d'El Khroub, a-t-on souligné, précisant qu'il s'agit notamment de réaliser une double voie de plus de 1 km entre la localité de Chaâoua et le pôle urbain du 5-Juillet 1962, de réhabiliter plus de 10 km de chemins communaux (CC) et d'aménager plus de 5 km de routes traversant des lotissements urbains et la zone d'activité. Depuis 2024, une enveloppe financière de quelque 3 milliards de dinars a été mobilisée pour la modernisation et la consolidation de l'éclairage public et la reprise des voiries et réseaux de drainage des eaux pluviales à travers plusieurs lotissements et quartiers de la commune, en plus d'une opération de raccordement à l'électricité rurale ciblant des habitants de la localité Bordj M'hiris pour un budget de 66 millions de dinars. Durant la même période, plusieurs opérations de développement portant sur l'aménagement de la gare routière de la commune, la réalisation d'annexes des services de l'état-civil, la réalisation d'un stade de football dans la localité de Bordj M'hiris et la mise à niveau des jardins publics, ont été réalisées à la grande satisfaction des habitants de cette commune. Au plan de la santé, la commune d'Ain Abid vient d'être renforcée par deux salles de soins, en plus de la réhabilitation de l'Etablissement public de santé de proximité (ESPS) situé au centre de la commune, tandis qu'en matière d'eau potable, d'importants efforts ont été déployés pour le raccordement de 3 localités rurales au réseau d'alimentation en eau potable moyennant un budget de 190 millions de dinars, en plus de la réalisation d'un réservoir d'eau potable de 3.500 m3 dans la localité de Mazela au profit des habitants du pôle

urbain de 4.000 logements (cité du 5 juillet 1962). S'agissant du logement, la commune d'Ain Abid s'est considérablement transformée avec la réception du pôle urbain du 5 juillet 1962, devenant une destination prisée par la population constantinoise qui a beaucoup apprécié la qualité des logements publics locatifs (LPL), réalisés selon les normes internationales (projet lancé fin 2015 et réceptionné en 2017), a-t-on rappelé. Les habitants de ce pôle urbain dont la majorité sont issus de quartiers de la ville de Constantine (relogés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire), ont vite adopté le lieu, pourtant distant de 45 km du chef-lieu de wilaya, au regard de la qualité des logements construits qualifiée par certains d'« impressionnante ». Des logements qui « n'ont rien à envier à la qualité des appartements de luxe », confie Ryad, ancien habitant du Boulevard Mohamed Belouizdad (ex Saint-Jean) de Constantine. Le complexe agrotouristique « Etoile de l'Est » qui s'étend sur 200 hectares dont 60 ha d'arbres fruitiers, 100 ha de céréales et de légumineuses, en plus de l'élevage équin et des espaces de distraction et de détente (chalets, camping, équitation, restauration et plage artificielle) a également considérablement contribué à la promotion de la destination Ain Abid. Cette région où des monuments archéologiques ont été récemment découverts, s'emploie à promouvoir les activités économiques et industrielles à travers la réalisation d'une mini zone d'activité (24 lots) qui vient s'ajouter à la zone d'activité existante, constituée d'une trentaine de lots raccordés à tous les réseaux, en attendant la réception du parc industriel s'étendant sur 600 hectares dans la zone de Douamès, à l'entrée d'Ain Abid.

Jijel

Des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger en vacances



Un premier groupe composé de plus de 130 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger a été accueilli, samedi, à l'aéroport Ferhat Abbas de Jijel. Le Directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Amine Meziane Cherif, qui était à l'accueil des enfants, aux côtés de plusieurs cadres de la wilaya, a déclaré à l'APS que ce premier groupe d'enfants, filles et garçons, résidant en France, passera 12 jours de vacances d'été à l'auberge de jeunes de Ziam Mansouria et au Centre de vacances et de loisirs de Bordj Blida, à El Aouana. Un programme riche en activités récréatives et culturelles qui permettra aux enfants, selon Meziane Cherif, de s'imprégner des coutumes et des traditions de la wilaya de Jijel et de visiter ses sites touristiques, a été concocté en coordination avec plusieurs partenaires de différents secteurs. Un second groupe du même nombre d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger est attendu à Jijel au mois d'août, a fait savoir le même responsable.

El-Meniaa

Vers la création d'une ferme pilote pour la formation professionnelle

Une ferme pilote relevant du secteur de la formation professionnelle sera créée prochainement dans la wilaya d'El-Meniaa, en vue de développer la formation pratique des stagiaires du secteur de la formation professionnelle dans le domaine agricole, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP). S'étendant sur une superficie de 06 hectares, localisée au niveau de la commune de Hassi-Lefhal, ce futur projet sera délimitée en différentes parcelles pour permettre aux cadres et stagiaires du secteur de la formation professionnelle activant dans les filières agricoles, de mener des expériences culturelles de différentes espèces végétales et arboricoles fruitières, a indiqué le DFEP, Youcef Benaouirat. La future exploitation agricole pilote tiendra lieu de mini-institut, avec la projection, entre-autres structures, d'un laboratoire devant assurer des formations dans les activités d'élevages aquacole et le petit élevage, en plus des cultures stratégiques, maraichères et autres en lien avec l'agronomie saharienne. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a souligné, lors de la pose de la première pierre de cette structure de formation pratique, l'importance de ce projet aussi bien pour le secteur de la formation que pour les jeunes de la région, avant de valoriser l'engagement des pouvoirs publics à appuyer les secteurs de la formation et de l'agriculture qui constitue la vocation de la région, notamment dans les cultures céréalières et fourragères. Des stagiaires des établissements de la formation ont salué cette initiative leur permettant d'acquérir des expériences théoriques et pratiques à même de faciliter leur insertion dans les futures activités agricoles.

Tizi-Ouzou

Près de 1.400 fuites sur le réseau d'AEP réparées en un mois

Un total de 1.396 fuites d'eau ont été réparées sur le réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) par les services de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des Eaux (ADE) au cours du mois de juin dernier, indique samedi un communiqué de cet organisme public.

Parmi les fuites réparées en juin, 242 ont été localisées sur les conduites de refoulement et d'adduction, 695 sur les conduites de distribution et 432 sur les branchements individuels, a-t-on détaillé. La réparation de ces fuites a permis de préserver la ressource hydrique, puisque le volume d'eau qui se perdait dans la nature sans atteindre les usagers de l'ADE a été estimé à 44.968 m3, a révélé la même source. L'opération de réparation des fuites s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'ADE pour améliorer le service public de l'eau potable et préserver la ressource hydrique, a-t-on souligné. Pour rappel, l'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE supervise 21 centres de distribution,



desservant 64 communes à travers un réseau de distribution de plus de 7039 mètres linéaires. Les 64 communes desservies dépendent de deux systèmes d'approvisionnement principaux, à savoir, les eaux de surface provenant des barrages de Taksebt (pour 30 communes) et de Koudiet Acerdoune (pour 14 communes), ainsi que les eaux souterraines (forages) et les sources (pour 23 communes). L'unité gère égale-

ment d'autres infrastructures hydrauliques importantes, dont 106 puits artésiens, 209 stations de pompage et 1198 réservoirs de différentes capacités pour un volume de stockage total de 446 783 m3. L'ADE a réaffirmé, dans son communiqué, son engagement à poursuivre ses efforts pour améliorer le service public et rationaliser la consommation d'eau, afin de préserver cette ressource vitale.

**Les nuisances sonores
exacerbent les riverains**



Chaque été, lorsque le soleil se couche sur la ville de Mostaganem, une autre réalité émerge : le vrombissement assourdissant des engins à échappement libre qui envahit les rues, perturbant la quiétude nocturne des habitants. Ces nuisances sonores, particulièrement prononcées en période estivale, soulèvent des questions croissantes sur leur impact. Cela dure souvent jusqu'à des heures indues sans qu'aucune autorité ne daigne intervenir et mettre fin au supplice des travailleurs et des malades qui ont besoin de repos. Il est clair que la loi interdit à toute personne de causer des bruits pouvant déranger le voisinage au-delà d'une certaine heure de la nuit. Le décret exécutif 93-184 du 27 juillet 1993 réglemente l'émission de bruits. L'article 2 stipule que «les niveaux sonores maximums admis dans les zones d'habitation et dans les voies et lieux publics ou privés sont de 70 décibels en période diurne (6 h à 22 h) et de 45 décibels (45 dB) en période nocturne (22h à 6 h)». C'est un problème récurrent se traduisant par des conséquences multiples car, en effet, les motos et scooters modifiés pour amplifier leur puissance sonore, ainsi que certains véhicules sans pot d'échappement, transforment les nuits de Mostaganem en un véritable cauchemar. Les conséquences vont au-delà de la simple gêne. Médecins et psychologues alertent sur les troubles du sommeil, le stress chronique et la fatigue accumulée, notamment chez les enfants et les personnes âgées. "Ces perturbations nocturnes affectent la qualité de vie et peuvent aggraver des pathologies existantes. Les forces de l'ordre, souvent débordées par d'autres priorités, pendant la saison estivale, le long des plages, peinent à verbaliser efficacement ces infractions. Sur diverses plateformes des réseaux sociaux, des propositions locales émergent puisque certains citoyens ont lancé des idées pour exiger des patrouilles nocturnes ciblées et l'installation de capteurs de bruit. Pour eux : "Il faut sensibiliser les jeunes aux risques pour la santé et renforcer la collaboration entre mairie, police et associations", insiste Fatima Zohra, une riveraine de l'avenue Mohamed Khemisti. S'agissant de ce phénomène, l'engouement pour les engins bruyants reflète aussi une réalité socioculturelle car, il semblerait, pour beaucoup de jeunes, ces véhicules symbolisent liberté et prestige. "C'est un phénomène de groupe, ancien et persistant, puisqu'il dépasse les alternatives de loisirs disponibles aux enfants et aux adultes, à Mostaland et autres espaces", analyse Samir, étudiant à l'université de Mostaganem. Mais, des solutions hybrides sont envisageables : création d'espaces dédiés loin des habitations, campagnes de prévention choc, ou encore promotion de sports motorisés encadrés. Certains évoquent également un projet de révision des aménagements dissuasifs, alignés sur les standards internationaux car cette pratique pourrait engendrer de graves accidents et menacer la vie même de ces jeunes « Motards intrépides ». Alors que Mostaganem attire chaque année des milliers de touristes pour ses plages et son patrimoine, la question des nuisances sonores interroge l'équilibre entre vitalité estivale et respect du droit au repos. Les habitants espèrent désormais une réponse coordonnée, mêlant fermeté et dialogue, pour retrouver des nuits paisibles.

Y. Zahachi

**Commerce ambulant,
un compte à la mémoire des oubliés**

Par Med Soltane

À la mémoire des oubliés des ruelles et des souks militarisés... Ce commentaire partagé n'est pas seulement un retour sur un pan méconnu de notre histoire : c'est un hommage aux invisibles, à ceux qui ont poussé des charrettes, crié leurs services dans les quartiers, ou vendu les derniers biens de leur exil sous le regard froid des casernes coloniales. Le commerce ambulant, les métiers manuels de survie, et les souks organisés par l'armée coloniale dans les camps de regroupement ne relèvent pas du folklore : ils disent la dépossession, la débrouille, la résilience. Ils racontent comment un peuple a tenté de reconstruire sa dignité avec ce qu'il lui restait : ses mains, sa voix, sa mémoire. C'est ainsi que dans le quartier de la vieille ville de Mostaganem, les premières décennies du siècle dernier étaient marquées par une organisation sociale peu commune. Cette organisation autour de laquelle se faisait la vie à Tigditt, puisait sa raison d'être dans l'Islam et dans la ruralité. L'autre partie de la ville appartenait aux européens. C'est ainsi que dans cette communauté, le commerce connaissait uniquement les petites épiceries zonées et dans lesquelles on n'achetait que les produits de

stricte nécessité. Les fours banals dont le nombre était plus important que les boulangeries, cuisaient le pain fait maison de la grande majorité des familles de Tigditt. Les dépôts de pain et les laiteries n'étaient pas nombreux car beaucoup de familles attendaient Paco l'espagnol qui passait dans les rues avec son troupeau de chèvres "Murcianas", pour les traire au seuil des portes. Pour ce qui est du chauffage, le charbon acheté chez les petits dépôts de charbon de bois, faisait office de foyers de cuisson «El medjmer» et de chauffage en période hivernale. Mais comme les magasins du centre-ville et le Prisunic de l'époque paraissaient inaccessibles pour les non «roumis», la vente ambulante a prospéré dans le quartier faisant le bonheur de ses habitants. Ben3youaz était toute une mercerie ambulante qui passait deux à trois fois par semaine à Tigditt. Ce vendeur apportait du baume aux cœurs des femmes car il fournissait les produits de beauté de l'époque et toute la mercerie possible. Les peignes de tous types, le rouge à lèvres, l'écorce du noyer, les objets pour toilettes, les rubans pour cheveux etc... se vendaient très bien. La Boudergui livrait aux familles les balais en alfa et les "Mejammers". Hadj

Adda proposait des herbes médicinales et surtout l'écorce du noyer. La sardine, poisson populaire, se vendait aux seuils des portes à petits prix mais sans pesage. En été, les vendeurs de glaces crevaient le silence par des chansonnettes rafraîchissantes ! "crème à la vanille; chocolat crème glacée!". La Mendassya sillonnait les rues et les ruelles du quartier pour vendre ces herbes et plantes aromatiques et médicinales. Les vendeurs de vaisselles conquéraient au quotidien l'espace pour échanger ustensiles contre vêtement usagés. Les marchands de couvertures traditionnelles "bourouabah" s'éparpillaient en nombre dans le labyrinthe de Tigditt pour vendre plus. Les fruits tels que les figues de barbarie se vendaient à dos d'âne et à la douzaine. Le plus signalé dans ce type de commerce, c'est qu'il était d'abord solidaire car la majorité achetaient chez ces ambulants à l'avantage du crédit. C'est ainsi que ces marchands s'organisaient dans un commerce qui marquait le modèle de vie des musulmans de ce faubourg nommé Tigditt. Que ce témoignage serve à nourrir la conscience collective, à éclairer l'histoire sociale de Mostaganem et à redonner visage et nom à ces figures effacées de nos récits officiels.

Stidia

Mesdjed Errahma, un chef d'œuvre



Par Y. Benguetat

L'Historique de ce site, la Mosquée dénommée MESDJED ERRAHMA est incontestablement un petit chef-d'œuvre en son genre, ce joyau qui aujourd'hui est la fierté des citoyens, est situé en plein centre du village de Stidia. Elle a été construite et agrandie en lieu et place de l'Eglise datant de l'époque coloniale. Son architecture se voulant moderne, s'impose de fait au milieu d'une esplanade tout aussi avenante, à l'ombre de ses palmiers qui aujourd'hui dépassent les Cent ans. Une autre page de l'histoire de Stidia vient s'ajouter avec la construction de ce Mesdjed en ce mois d'Octobre 1993 et inauguré officiellement le 24

Septembre 2002. Le mérite revient incontestablement à ceux qui ont fait ce choix judicieux de construire et d'harmoniser les formes en fonction des lieux déjà existants. Pour étoffer davantage cette nouvelle page de l'Histoire. Nous vous proposons à titre indicatif quelques bribes sur son passé. STIDIA village est situé à 16Km du chef-lieu Mostaganem et accessible par route bordant le littoral la route nationale n°11. Par sa position géographique : Latitude 35°49'Nord. Longitude 0°00' Ouest. STIDIA est devenu de ce fait une référence par le Méridien de Greenwich qui la traverse continuant son chemin du bord de la mer "Méditerranée" côté Afrique du Nord aux côtes Européennes la ville de Villarreal VALENCE Espagne Lati-

tude 39° 54' Nord. Longitude 0° 00' Ouest. Pour le côté géographique, le mot "Méditerranée " est relativement récent. Le bassin a été longtemps désigné par d'autres termes. Le premier à lui avoir donné un nom est le géographe GREC Strabon (av.j.c-25 ap.j.c) qui l'a désigné comme suit "notre mer" «mare nostrum» expression reprise par les Romains. Ce n'est qu'au moyen âge qu'apparaît l'adjectif méditerranéen ou méditerran qui signifie « au milieu des terres» Au 16e siècle, l'humaniste Jacques Amyot utilise l'expression «mer méditerranée»; il faudra attendre le 17e siècle pour que la méditerranée devienne un substantif et un nom propre avant d'être identifiée sur une carte en 1937.

Au Maroc, l'EN féminine réécrit l'Histoire

Les Vertes changent de statut

Par Rachid BELARBI

Partie sur la pointe des pieds au Maroc pour disputer la CAN féminine, la sélection nationale vient de réussir un petit exploit en se qualifiant pour les quarts de finale pour la toute première fois de son histoire. Les Vertes de Farid Benstiti ont d'ailleurs terminé le premier tour, invaincues, après un succès aux dépens du Botswana et deux nuls face à la Tunisie puis le Nigéria. Dimanche soir, à Casablanca, les Algériennes ont ainsi confirmé qu'elles ne sont pas venues à cette Coupe d'Afrique des Nations Féminine CAF TotalEnergies pour faire de la figuration, tenant en respect le Nigéria qui n'est autre que la référence continentale à ce niveau. Disciplinées, intraitables et quasi-impassables, à l'image de leur gardienne Chloé N'Gazi, héroïque dans les cages, les Verts ont subi sans jamais plier. Dans l'écrin du stade Larbi Zaouli, les Super Falcons ont confisqué le ballon et monopolisé les occasions. «Mais comme souvent dans les grandes histoires de football, c'est l'équipe la plus valeureuse qui a dicté le tempo du scénario. L'Algérie, malmenée, parfois acculée, a tenu bon, jusqu'à ce que l'arbitre siffle la délivrance» résumait même le compte-rendu de la CAF, dans un poignant hommage à cette solide formation et à ses valeurs. Le score de l'autre match du groupe – la victoire 2-1 du Botswana face à la Tunisie – confirmait que l'EN méritait bien son billet pour les quarts. Avec cinq points, les Fennecs terminent deuxièmes, derrière le Nigeria (7 points), mais devant le Botswana (4) et la Tunisie (0). Forcément heureux et soulagé, Farid Benstiti ne pouvait,



dès lors, cacher sa joie d'avoir atteint l'objectif principal qu'il s'est assigné malgré les difficultés rencontrées. «On savait que pour tenir le Nigeria, il fallait un match parfait défensivement. Elles ont été solidaires, intelligentes, pleines de cœur» soulignait-il, pas peu fier de l'exploit de «ses» filles. De son côté, le sélectionneur nigérian Justin Madugu a justifié ses choix de turn-over. «Chaque match nous apporte une leçon. On a fait tourner, on n'a pas encaissé, mais on a aussi vu qu'il faut savoir forcer la décision quand le match se ferme» a-t-il reconnu après l'excellente prestation défensive des Vertes qui ont annihilé les nombreuses offensives des redoutables attaquantes du Nigeria, notamment en toute fin de partie. En quart de finale, la sélection nationale affrontera, samedi prochain à Berkane, le deuxième du groupe C. Les chocs d'hier soir, à partir de 20h, entre l'Afrique du Sud et le Mali d'un côté, et le Ghana et la Tanzanie de

l'autre, renseigneront davantage les Vertes sur leur prochain client au prochain tour. Dans un registre plus individuel, la Confédération africaine de football a désigné Roselène Khazami comme la meilleure joueuse de la rencontre face au Nigéria. Solide, la défenseuse centrale algérienne a livré une excellente prestation face aux redoutables attaquantes nigériennes. «Aujourd'hui, je suis très contente, car nous avons montré beaucoup de force de caractère face à une équipe du Nigéria qui n'est plus à présenter. On termine la phase de groupes sans avoir encaissé le moindre but, c'est parfait. Nous devons rester solides jusqu'au bout et faire de notre mieux pour atteindre les demi-finales. Pour le trophée de meilleure joueuse du match, évidemment je suis heureuse, mais c'est aussi le fruit d'un travail collectif de tout le groupe» a, sobrement, affirmé la défenseuse de l'Olympique de Marseille.

Championnat national d'haltérophilie (4ème journée)

13 records battus en cadets et cadettes et seniors filles à Oran

Treize records d'Algérie ont été battus par les haltérophiles cadets et cadettes et seniors filles, lors de la 4ème journée du Championnat d'Algérie, disputée, dimanche à la salle omnisports du village méditerranéen d'Oran. Chez les cadets garçons neuf records ont été battus par l'équipe de Hodna avec six records et Beni Serour de M'Sila avec trois records. Les records du club Hodna de M'Sila ont été battus par l'haltérophile Mâachou Oussama dans la catégorie de 56 kg, qui a pulvérisé trois records (96 kg à l'arraché), (116 kg à l'épaulé-jeté) et au total 212 kg, alors que les trois autres records ont été l'œuvre de Bouchara Ahmed 50kg qui a soulevé en épaulé jeté 86 kg et Moussa Haroun (56kg) qui a fait 81kg en arraché et Chaâbi Oussay (60 kg) avec 111 kg en épaulé jeté. Dans la catégorie de 71 kg, l'haltérophile cadet Touiri Mohamed Islam de Beni Serour a battu trois records (107 à l'arraché), (137 en épaulé-jeté) et 244 kg au total. Chez les dames, trois records ont été battus par la cadette de la formation Abtal Magnhia Inès Driss de la catégorie des moins de 58 kg, qui a réalisé un arraché à 65 kg (contre un ancien record de 60 kg), un épaulé-jeté à 76 kg (ancien record 75 kg), pour un total cumulé de 141 kg. En seniors

filles, l'haltérophile Yahia Mamoun Amine de la catégorie de plus de 87 kg du Mouloudia d'Alger a réalisé un record à l'épaulé-jeté avec 111 kg. La compétition des cadettes et juniors filles a été nettement dominée par le club Tomoh Wahrane, qui a décroché plusieurs premières places, notamment grâce à Boumedienne Mira, Nour El-Houda Mazari, Khetel Bouchra et Saâdi Bouchra, alors que chez les seniors les athlètes du MC Alger se sont illustrés en remportant la majorité des titres. Le directeur technique national Bouabache Mohamed n'a pas caché sa satisfaction suite à ce lot de records battus, lors de cette 4ème journée de la compétition. " Les performances obtenues sont acceptables et augurent d'un avenir florissant pour ces deux jeunes talents, qui pourront atteindre un niveau supérieur avec plus de travail et plus de compétitions", a-t-il souligné. "Cette performance est le fruit du travail effectué par les athlètes tout au long de l'année ", a-t-il indiqué. Le DTN a souligné que " le niveau était relevé durant ses journées de compétition", ajoutant que " la plus grande satisfaction est que les records ont été battus par de jeunes athlètes prometteurs ". Selon lui, ce rendez-vous d'Oran a constitué " une belle opportunité pour préparer

les prochaines échéances internationales". Cette compétition nationale de levée de poids, qui s'étalera jusqu'à jeudi, rassemble près de 336 athlètes, cadets, juniors et seniors filles et garçons représentant 28 clubs, issus de 11 wilayas du pays. Il est important de souligner que, pour la première fois, la Direction technique nationale a instauré un système de minima de performance lors de cette édition. Cette initiative vise à rehausser significativement le niveau du Championnat national, ainsi que celui de la compétition entre les athlètes, toutes catégories de poids confondues.

Karaté do (Equipes nationales)

Organisation prochaine de stages régionaux pour les athlètes d'élite



La Fédération algérienne de karaté do (FAK) compte organiser prochainement, des stages régionaux pour les athlètes "d'élite", qui seront ponctués par un ultime regroupement pour sélectionner les plus méritants en vue des prochaines échéances internationales, a-t-on appris auprès du directeur des équipes nationales (DEN). "Parmi les décisions prises par le collège technique national, approuvées par le bureau fédéral et les techniciens présents à la réunion, figure l'organisation de stages préparatoires régionaux pour les athlètes d'élite, qui se termineront par un dernier regroupement pour sélectionner les meilleurs afin de représenter les couleurs nationales lors des prochaines compétitions internationales", a indiqué à l'APS Hichem Fellah, directeur des équipes nationales (DEN) au sein de la FAK. En marge des épreuves du Championnat national de karaté do seniors Kumité et Kata (individuel et par équipes), qui ont pris fin vendredi à la coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), le technicien algérien a indiqué que "les regroupements prévus seront organisés dans les régions du Nord, de l'Est, de l'Ouest et du Sud". Concernant la saison sportive, le même responsable a mentionné que le lancement des activités sportives et des championnats nationaux a été retardé en raison des élections de la fédération pour le mandat olympique (2025/2028), tenues en février dernier, suivies de l'organisation de toutes les compétitions nationales depuis le mois de mars dernier. "Le début de notre mission a été extrêmement difficile (...). La saison sportive actuelle vient d'être achevée, et il ne reste plus que l'organisation du dernier Championnat national de karaté do pour les cadets, prévu prochainement à Oran. Ensuite, nous finaliserons le programme préparatoire de l'équipe nationale, que nous espérons qu'il soit approuvé par le ministère des Sports pour sa mise en œuvre.", a expliqué M. Fellah. Pour le DEN, ce programme se concentrera notamment sur des stages préparatoires internationaux pour permettre aux athlètes de se frotter au haut niveau, ainsi que sur la participation à des tournois d'envergure susceptibles d'améliorer le ranking liste international des athlètes, tout en développant le niveau technique des athlètes algériens. Les épreuves du Championnat national de karaté do seniors (Kumité et Kata, individuel et par équipes) ont pris fin vendredi avec la consécration du MC Alger, qui a décroché 23 médailles (11 or, 6 argent et 6 bronze), devançant ainsi l'OC Hydra (2 or et 4 bronze), au moment où la JS Fréha a complété le podium, avec les deux médailles d'or remportées par les internationales Célia Ouikene (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) en kumité (seniors/dames).

Foot - Formation

25 candidats au 1er module de la Licence CAF A

Vingt-cinq candidats prendront part au premier module de la Licence CAF A (1er groupe), prévu du 20 au 24 juillet, indique un communiqué de la Direction technique nationale (DTN), publié sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de ce 1er module, les candidats participeront aux épreuves d'évaluation individuelles et à des séances pratiques axées sur des exercices et des mises en situation sur le terrain et les analyses vidéo et débats, basés sur des séquences sélectionnées. Les candidats doivent confirmer leur participation, le 17 juillet 2025 à l'adresse électronique suivante : dtnforcafa@faf.dz. La Direction technique nationale (DTN) a publié le planning complet des formations de la Licence CAF A, s'étalant du 20 juillet 2025 au 2 avril 2026.

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maitre MEKHLLOUF Omar
Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali
Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem
Téléphone : 045.45.16.59

Avis D'adjudication Aux Enchères

Suite a la demande de M. le Président du Conseil Populaire Municipale de Sidi Lakhdar, nous, Maître MEKHLLOUF Omar – Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant" la mise en location du marché hebdomadaire, a Petit port, Commune de Sidi Lakhdar, durant la saison estivale 2025, non renouvelable à compter de la date de signature du contrat. L'adjudication aura lieu le huitième (08) jour suivant la date de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

N	désignation	Adresse	Mise à prix annuelle
01	location d'un marché hebdomadaire au petit port	Petit port, Sidi Lakhdar	(220.000 DZD) par mois

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- La demande de participation doit comporter: nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse complète et précise, ainsi que le numéro de téléphone.
- Caution de garantie équivalente à 30 % du mise à prix, à verser auprès de l'huissier de justice.
- Une copie de la carte d'identité du participant.
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Un certificat prouvant le paiement ou l'exonération des dettes financières envers le Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar (Mostaganem).
- Un Extrait du casier judiciaire portant la mention "Néant", datant de moins de trois (03) mois.
- Extrait du rôle des impôts réglé ou établi (Calendrier) , datant de moins de trois (03) mois.
- Une copie du registre de commerce du participant, autorisant l'exercice de l'activité suivants :
 - 611019 : Gestion des marchés hebdomadaires ou bihebdomadaires de fruits et légumes, produits alimentaires de large consommation et produits manufacturés.
 - 611018 : Gestion des marchés de détail couverts et de proximité pour les produits manufacturés. Le récépissé de dépôt n'est pas accepté.
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.
- L'offre financière présentée en chiffres et en lettres, comportant le nom et le prénom, la profession, l'adresse, dûment signée. L'offre financière doit être placée dans une enveloppe fermée.

Observation:

Les dossier **incomplet** des pièces suivantes sera **rejeté** : La **caution de garantie**, Certificat du paiement ou l'exonération des dettes financières envers le Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar, Le **reçu de paiement de 5000,00 DA**, Le **registre de commerce**, L'**offre financière**.

- La date limite pour la soumission des dossiers est fixée à midi (12:00), après le huitième (08) jour, de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.
- La présence de l'intéressé en personne ou par une procuration légalisée.

L'Huissier de Justice
15.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية

اختصاص مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بحي البحر (الاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغانم رقم الهاتف : 0554994047

اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني لأعلى عرض بجريدة وطنية
المواد 749 ، 750 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية

نحن الموقع أدناه الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم والكائن مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه. بطلب من المؤسسة العمومية الاقتصادية المسماة الشركة المالية للاستثمارات المساهمة والتوظيف صوفينانس SPA SOFINANCE الممثلة من طرف السيد فراحتة ميلود بن لخضر بصفته الرئيس المدير العام . الكائن مقرها : ب 34 نهج محمد بلقاسمي المدنية الجزائر العاصمة. المختار موطنها : في دائرة اختصاص محكمة التنفيذ مكتبنا الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. ضد الشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ميموزا ميديتيراني الممثلة قانونا في شخص مسيرها حاج أعراب وأفية. الكائن مقرها : بدوار أولاد حمدان القطعة رقم 02 مجموعة ملكية 264 بلدية عين النويصي ولاية مستغانم. تنفيذًا لاتفاقية القرض المحررة بتاريخ 2017/11/27 تحت رقم 2017/05 مرفقة بنسخة من الملحق التعديلي رقم 01 ورقم 02 لاتفاقية القرض. بناء على أمر بإمهار جدول قيد الرهن القانوني على عقار بالصيغة التنفيذية الصادر عن المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم بتاريخ 2024/02/21 رقم الترتيب 24/000025 رقم الفهرس 24/34 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن المحكمة التجارية المتخصصة بتاريخ 2024/02/21 تحت رقم 24/01. نعلن بأنه سيشرع في البيع بالمزاد العلني للعقار المرهون والمحجوز عليه المملوك للشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة ميموزا ميديتيراني المتمثل في قطعة أرض كائنة ببلدية عين النويصي ولاية مستغانم تقدر مساحتها ب 25 أر مشيد عليها ما يلي : ثلاث (03) مستودعات تخزين للعتاد الفلاحي، غرفة للتبريد، مسكن أرضي يحتوي على : ثلاث (03) غرف قاعة استقبال ، بهو، مطبخ، مرحاض ، حمام، تحمل مراجع المسح التالية : قسم 02 مجموعة ملكية 264. بتاريخ 2025/07/29 على الساعة الثانية (14 سا) زوالا بقاعة جلسات البيوع العقارية بمقر محكمة مستغانم. وقد حدد السعر الافتتاحي لمن تقدم بأعلى عرض. إضافة الى الشروط المحددة في قائمة شروط البيع فإن الراسي عليه المزاد يتحمل الاعباء القانونية بما فيها دفع عن طريق شيك حال انعقاد الجلسة 5/1 من الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة ويدفع المبلغ الباقي في أجل 08 أيام الموالية لرسو المزاد. يجوز لكل شخص الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضرة القضائية الأستاذة نغماري حفيظة محضرة قضائية اختصاص مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبها بحي البحر (الاسيا) طريق وهران عمارة 50 رقم 21 مستغانم، أو في أمانة ضبط محكمة مستغانم.

المحضرة القضائية
15.07.2025

مكتب الأستاذة ضامن قحبة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09
النقل: 0794.58.93.59
اعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض طبقا للمادة 749 و 750 من ق.إ.م.

بموجب قرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الفرقة التجارية البحرية بتاريخ 21/03/24 تحت رقم الفهرس 21/00376 وقضية رقم 20/00967 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2021/04/01 تحت رقم 2021/186 والقاضي إفراغ القرارين الصادرين قبل الفصل في الموضوع عن مجلس الحال بتاريخ 2018/11/21 فهرس رقم 18/1629 و2019/10/23 فهرس 19/1333 والمصادفة على الخيرين المنجزين من الخيرين مدرومي جميل ويلغربي بشير المودعنين لدى أمانة ضبط المجلس على التوالي بتاريخ 2019/04/16 رقم 2019/18 و2020/02/25 رقم 20/06 وبالتالي: إلغاء الحكم المستأنف الصادر عن القسم التجاري والبحري بمستغانم بتاريخ 2018/01/14 فهرس 18/334 والزام المدعى عليه في الإعادة بن حلوش عبد الرحمان بإدانته للمدعي البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم 871 ممثل بمديرة المبالغ المستحقة والمقدرة اجمالا جميع اربعمائة وخمسة وتسعون مليون وثلاثمائة وستة وستون ألف وخمسمائة وستون دينار جزائري و واحد وخمسون سنتيم 495.366.560,51.دج. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/22 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغانم التعيين: العقار المتمثل في محل تجاري يشمل ثلاث (03) مراتب أربع (04) مكاتب ومساحة الكل مشيد على مساحة قدرها ألف وخمسة وثلاثون متر مربع قسم 30 مجموعة ملكية 19 شارع سي مروان استكدية مستغانم، السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض بناءا على احكام المواد 748 وما يليها من قانون الاجراءات المدنية والإدارية للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
15.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/01/26 تحت رقم فهرس: 467 و اعتماد تقرير الخيرة المنجز من قبل الخبير غثو الحبيب المودع بتاريخ 2025/03/16 وبالتالي: الحكم بالحجز على المدعى عليها وناس حليلة المولودة بتاريخ 1971/11/09 بباب العسة ولاية تمنسان مع تعيين المدعية لكل فاطمة مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية باب العسة ولاية تمنسان بالتأشير بهذا الحكم علي هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخيرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
15.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا وفي أول درجة، في الشكل : قبول الدعوى. في الموضوع : الحكم بتصحيح الخطأ المادي الوارد في الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 10-12-2024 رقم فهرس 2024-7257 والقول أن هوية المقدم هي مغرانية حاجة بدلا من بن قاصد على منصورية و الباقي دون تغيير. مع التأشير بالتصحيح على أصل الحكم و كل نسخة تستخرج منه. مع بقاء المصاريف القضائية على عاتق الزينة العمومية ومنها قيمة الرسم القضائي المقدرة بأربع مئة وخمسين دينارا جزائري (450 دج). بدا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالمكان والتاريخ المذكورين أعلاه وأمضى أصله من طرف الرئيسة وأمين الضبط كالآتي.

الرئيس/ أمين الضبط
15.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضرة القضائية

الأستاذة بلحميتي عائشة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم

مجلس قضاء مستغانم مج

الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة – A7 مستغانم/ الهاتف: 045 /41/82/39

محضر تبليغ أنذار بالذفع عن طريق النشر

المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية

بناءا على الامر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2025/06/09 تحت رقم الترتيب 25/000221 فهرس رقم 25/328. بطلب من السيد الأستاذ بلقيوس رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 مستغانم الممثلة من طرف مديرها. الكائن نهج محمد خميسني رقم 05 ولاية مستغانم. قمنا بنشر نسخة من محضر تبليغ انذار بالذفع المؤرخ في 2025/02/12. إلى السيد بلخوان عمور ابن حراق. العنوان : تعاونية بن عباد بن ذهيبه رقم 06 مستغانم. بالذفع المبالغ التالية: نسخة من انذار بالذفع المؤرخ في 2025/02/03 والمتضمن : تسديد المبالغ التالية مبلغ الدين مقدار ب : 35.000.000,00 دج (خمسة وثلاثون مليون دينار جزائري) و جميع المصاريف و الرسوم والمرتبطة به والفوائد و التي تحسب عند الذفع. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما من تاريخ استيلائه هذا الانذار وأعلمناه فضلا عن ذلك عدم قيامه بالتوفاء بما أنذر من أجله فإن الطالب سيلجأ لمتابعة قضائية طبقا للمادة 142 من قانون التقدي والمصرفي. لكي لا يجهل ما تقدم والاثبات لذلك بلغنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقا للقانون.

المحضرة القضائية
15.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة مستغانم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا ، غاييا للمدخلين في الخصام: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخيرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال ، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025-02-11 تحت رقم فهرس 00561-2025 واعتماد تقرير الخيرة المنجز من قبل الطبيب غثو الحبيب المودع لدى أمانة ضبط المحكمة وبالتالي: الحكم بالحجز على المدعى عليها بن قلة فاطمة الزهرة المولودة بتاريخ 24-10-2005 بمستغانم مع تعيين المدعية بن قلة ملكية مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم علي هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخيرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
15.07.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز

موتق بوهران ، 14 نهج العربي تبسي

تعديل قوانين المؤسسة ذالت الشخص الوحيد

و ذات المسؤولية المحدودة

المسماة البشير برومو

مقرها الاجتماعي : وهران، حي بوعمامة كوكا

كولا تجزئة 574 قطعة رقم 312 ايلو N

السجل التجاري رقم : 23 ب 0119237 –

31/00

بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله

بتاريخ 2025/06/30، في طور التسجيل، تقرر

مايلي: عين السيد بوقجار على كمسير مساعد

غير شريك للمؤسسة وإبقاء السيد بوقجار

فاروق كمسير وحيد للمؤسسة لمدة غير

محدودة للتصرف جماعيا أو انفراديا. ستودع

نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز

الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

الإعلان الموثق

15.07.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour d'information

veuillez contactez

le numéro

0556 366 201



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous




@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836





Le 7e festival du rire du 17 au 19 juillet à Alger



Des humoristes algériens et étrangers animeront la 7e édition du festival international du rire, "Algé' Rire", prévu du 17 au 19 juillet à Alger, ont annoncé dimanche les organisateurs. Sous le signe "Dz Spirit", les spectacles de cette édition, programmés à l'Opéra d'Alger

Boualem Bessaih et au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), seront animés par une pléiade d'artistes algériens aux côtés d'une sélection d'humoristes étrangers. A l'Opéra d'Alger, une dizaine de comédiens dont le célèbre humoriste algérien Abdelkader Secteur, Farid Chamekh, Merwane Benlazar et Mouad Bennacer, animeront le spectacle d'ouverture, aux côtés d'humoristes étrangers à l'instar de Charly Nyobe (Cameroun) et "Nadège100 gêne" (Haïti). Pour les deux autres soirées, prévues au TNA, une dizaine d'humoristes talentueux animeront les spectacles dont Farès Barket, Djawad Tourabi, Juste Inès, Slimane Driss ou encore la Troupe d'Algé' Rire, précisent les organisateurs. L'édition 2025 de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, aura pour but de "faire rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talentueux algériens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a indiqué Tarek Oulhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse. Parallèlement aux spectacles, les organisateurs ont programmé également des master-class, animées par des professionnels qui auront à encadrer et accompagner des humoristes de la nouvelle scène. Organisé depuis 2013 par "Broshing Events", ce festival international réunit chaque année des centaines de spectateurs.

Festival culturel international de danse populaire

L'exposition de produits artisanaux séduit les troupes étrangères



L'exposition de produits artisanaux, organisée dans le hall du Planétarium, au centre-ville de Sidi Bel-Abbes, en marge de la 15e édition du Festival culturel international de danse populaire, connaît un grand engouement chez les visiteurs, notamment des troupes participantes à cet événement culturel, qui ont manifesté un vif intérêt pour les articles du patrimoine et de l'artisanat exposés. Cet espace, qui réunit des dizaines d'artisans venus de diverses wilayas du pays, a vu défiler

de nombreux membres des troupes nationales et étrangères. Les hôtes de la capitale de la Mekerra ont exploré les différents stands de l'exposition, qui vise à valoriser le produit artisanal algérien et à mettre en lumière les talents des artisans dans divers domaines, notamment le tissage, la poterie, la sculpture sur bois, les bijoux traditionnels et les tapis. Plusieurs exposants ont déclaré à l'APS que ce Festival constitue une opportunité importante pour promouvoir leurs produits

et échanger les savoir-faire entre artisans de différentes régions du pays, soulignant l'importance de telles manifestations culturelles dans la valorisation de la créativité locale. Les visiteurs, notamment les troupes étrangères, ont salué la qualité et la diversité des produits exposés, soulignant que ce type d'espace apporte une dimension culturelle et économique au Festival et contribue à rapprocher les jeunes générations de leur patrimoine matériel et immatériel.

A ce propos, une représentante de la troupe de danse italienne a exprimé son émerveillement face à la beauté des bijoux traditionnels et aux détails de la broderie artisanale, estimant que "chaque pièce porte une âme artistique et une histoire racontée à travers les fils et les couleurs sur l'authenticité de la culture algérienne". De son côté, un membre de la délégation chinoise a salué la grande maîtrise des artisans algériens, estimant que "l'artisanat représente une richesse culturelle précieuse", tandis qu'une représentante de la délégation espagnole a loué la diversité de l'artisanat algérien, reflet d'une profonde richesse civilisationnelle. A noter que les activités du Festival culturel international de danse populaire se poursuivent, jusqu'à demain lundi, sous le slogan "L'Algérie, passerelle de rencontres et de paix dans le monde", avec la participation de troupes folkloriques venues de Palestine, Egypte, Pologne, Slovaquie, Ghana, Espagne, Italie, Turquie et de Chine, ainsi que de 14 troupes issues des wilayas de Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Constantine, Ghardaïa, Setif et Sidi Bel-Abbes. L'événement, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, est supervisé par le wali de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec les Assemblées populaires de wilaya et des communes.

Le film "Dounia" présenté en avant-première à Alger

Le long métrage de fiction "Dounia" de Rim Laredj, qui explore les conflits intergénérationnels et la possibilité de conciliation entre tradition et modernité, a été projeté samedi soir à Alger, devant un public nombreux. Accueilli à la Cinémathèque d'Alger, le film produit par "Nissou Production" et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), dresse le portrait pluriel de l'Algérie contemporaine. A travers plusieurs histoires qui s'entrecroisent, monté sur un scénario de Afifa Maalam, le film de 90 minutes met en scène l'histoire de Rahim (Abderahmane Djalti), symbole du raï, qui revient en Algérie, après une longue absence, dans l'espoir de s'y réinstaller. "Dounia" suit le retour au pays de Rahim, avec son fils Rayan (Wassim Belarbi), qui ouvre la voie à un dialogue entre deux générations: le père accablé par les souvenirs et les blessures du passé, et le fils -né et élevé ailleurs-, porteur de visions et de rêves différents. A travers cette relation, oscillant entre éloignement et rapprochement, le film explore les rapports sociaux en mettant le doigt sur les "mésententes familiales" et les conflits entre amis et voisins qui rythment la vie sociale.

Avec une narration linéaire, qui force l'attention du spectateur, "Dounia" est conçu dans une vision scénaristique, typique de la structure du téléfilm avec une esthétique visuelle mettant en valeur la topographie de la ville d'Alger et ses personnages. Pour sa deuxième fiction, la réalisatrice qui a choisi "délibérément" d'adopter le format du téléfilm, explique qu'elle "a calibré son film pour qu'il puisse aller dans le petit écran" pour lui donner, a-t-elle dit, une "grande visibilité" à travers la télévision. Ce choix, a-t-elle justifié, a été déterminé par "le manque de moyens", notamment financiers, indispensables, selon elle, pour faire un "film cinématographique". Point fort du film, le casting a réuni une pléiade d'acteurs, entre anciens et nouveaux talents, en partageant la scène dans une combinaison "aboutie" qui a permis d'apporter une dynamique intergénérationnelle et illustrer parfaitement le "dialogue entre deux générations", axe principal du récit. En plus des figures connues du cinéma et de la télévision à l'image de Bahia Rachedi, Farida Krim, Khadidja Mezini, Aziz Boukerouni ou encore et Abdelhamid Benmesbah, le casting inclut également de jeunes talents



comme Abdelkader Slimani, Kenza Moussous et Wassim Belarbi, qui ont brillamment incarné leurs rôles respectifs. Sur un fond musical vibrant où le raï devient un personnage à part entière à travers l'histoire de l'ar-

tiste Djalti, "Dounia" dresse le portrait de l'Algérie contemporaine avec ses ambitions, en mettant en scène des histoires humaines connectées les unes aux autres", a relevé la réalisatrice à l'issue de la projection.



2

10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
15h10 Joséphine, ange gardien
16h00 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h50 Petits plats en équilibre
20h05 Petits plats à emporter
20h10 L'humour à la plage
21h30 L'humour à la plage, la suite
22h40 Kev Adams, Miroir - Le show événement depuis le Zénith de Nantes
23h00 Camping Paradis
00h00 Camping Paradis



3

07h21 Elle & lui et le reste du monde
08h45 Les gens d'à côté
10h09 Vingt dieux
11h38 D'autres que moi
11h42 Fatou en mode...
12h34 The Killer
14h35 La nuit se traîne
16h10 Jérôme, les yeux dans le bleu
17h03 Saturday Night Live
18h12 Jamel Comedy Club
18h43 Hot Ones
19h24 D'autres que moi
19h29 Viendez au Groland
19h47 Viendez au Groland
20h09 Le Panache
21h40 Iris
22h04 Iris
22h30 La plus précieuse des marchandises
23h18 Saint-Ex
00h53 Marcello Mio
02h51 L'Enfant qui mesurait le monde



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Zone interdite
22h00 Zone interdite
23h05 Lego Masters : la machine infernale
00h20 Lego Masters : la machine infernale

11h25 Constructions animales
12h35 Trois cavaliers pour Fort Yuma
14h00 L'espion qui venait du froid
15h55 Médecines d'ailleurs
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 La Corse, beauté sauvage
18h45 Arte journal
18h05 28 minutes
18h51 Tu mourras moins bête
19h00 Les évangéliques à la conquête du monde
20h50 Les évangéliques à la conquête du monde
21h45 Les évangéliques à la conquête du monde
22h40 Nucléaire : Le piège de Poutine
me TV Arte du mardi 15 juillet
00h10 Le dernier royaume : Récit de voyage d'une machine
01h40 Brainwashed : Le sexisme au cinéma
03h25 Le dessous des images
03h35 Pause

TÉLÉVISION

15



20h10

L'HUMOUR À LA PLAGE



20h10

Depuis la pinède Gould à Juan-les-Pins, Kev Adams et ses acolytes propose une soirée estivale et festive placée sous le signe de l'humour. Pour cette deuxième édition, le comédien sera entouré de Gad Elmaleh, Camille Lellouche, Maxime Gasteuil, Élodie Poux, Franck Dubosc, Marine Leonardi, Anne Roumanoff, Chantal Ladesou, Marie s'infiltre, Nino Aïal ou encore Az, Titoff et Kody pour un gala familial où s'enchaîneront les duos inédits, des sketches exclusifs, des impros, des happenings et beaucoup de surprises. Une belle manière de célébrer l'été dans la bonne humeur.

LE PANACHE



3

20h50

Les parents de Colin, un adolescent de 14 ans, viennent de divorcer, forçant le jeune garçon à quitter Paris pour s'installer dans le sud de la France avec sa mère, Giulia. Dans ce nouvel environnement, Colin, qui souffre de bégaiement et de complexes liés à son élocution, peine à s'intégrer dans son nouveau collège. La difficulté de s'adapter à cette réalité est amplifiée par le climat émotionnel du divorce de ses parents, et il se sent isolé et anxieux. Cependant, son parcours prend un tournant lorsque Monsieur Devarseau, son professeur de français engagé et bienveillant, remarque son potentiel.

OPJ



Jade Boyer, gérante d'une exploitation maraîchère, est surprise cachée sur les lieux de l'homicide de Luigi Rossi, ami intime du Lieutenant Jackson Bellerose. Elle soutient fermement être une simple victime des circonstances. L'énigme s'épaissit lorsque les enquêteurs découvrent que son époux s'est volatilisé sans explication. Profondément touché par la disparition brutale de son compagnon, Bellerose s'investit personnellement dans cette investigation complexe. Cette implication émotionnelle fait resurgir des comportements problématiques, menaçant son objectivité.
Acteur: Yaëlle Trulès (Clarissa Hoarau), Sara Mortensen (Jade Boyer).



Actes de sabotage perpétrés par des colons sionistes

Le MAE palestinien dénonce «l'inaction» de la communauté internationale

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné, lundi, les actes de sabotage perpétrés par des colons sionistes contre des puits d'eau, au nord-est de Ramallah, notamment la destruction des portails des stations de pompage, soulignant que "l'inaction" de la communauté internationale les encourage à poursuivre leurs crimes contre les Palestiniens. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne (Wafa), le ministère a qualifié cette attaque de "crime à part entière", s'inscrivant dans le cadre de l'escalade continue des agressions commises par les milices de colons sionistes contre les Palestiniens, leurs terres, leurs biens, leurs habitations et leurs lieux saints dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée, y compris El-Qods. Le ministère a également cité d'autres agressions récentes, notamment celles ayant visé la région de Biryá Kisan à Beit Lehm, ainsi que les domiciles des Palestiniens dans la zone de Shalal Al-Auja. Il a souligné que l'absence de mesures dissuasives de la part de la communauté internationale et le manque de pression réelle sur l'entité sioniste encouragent ces milices de colons, soutenues par des responsables sionistes extrémistes, à poursuivre leurs crimes, franchissant ainsi toutes les lignes rouges et mettant en péril la stabilité de l'ensemble de la région.

Ville de Soueïda (Syrie)

Des affrontements font 37 morts



Des affrontements dans la ville de Soueïda, dans le sud de la Syrie, ont fait 37 morts, a rapporté dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). L'Observatoire a relevé son bilan des affrontements pour atteindre 37 morts, auxquels s'ajoutent une cinquantaine de blessés. Le ministère de l'Intérieur a exprimé dans un communiqué sa «profonde inquiétude» après les heurts qui ont fait selon lui «plus de 30 morts et près de 100 blessés» dans le quartier d'al-Makous, dans l'est de Soueïda. Le ministère a annoncé l'intervention d'unités de police, «en coordination avec le ministère de la Défense, pour résoudre le conflit, arrêter les affrontements, imposer la sécurité, poursuivre les responsables de ces incidents et les déférer devant la justice compétente». Ces affrontements sont intervenus «sur fond de tensions accumulées lors de périodes précédentes», a-t-il précisé.

Ghaza

Plus de 5 800 enfants souffraient de malnutrition en juin

Plus de 5 800 enfants Palestiniens souffraient de malnutrition en juin dernier dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis octobre 2023, outre un blocus imposé depuis 18 ans sur l'enclave palestinienne, a affirmé, hier dimanche, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Dans un message publié sur les réseaux sociaux, l'UNICEF a indiqué que parmi ces enfants, plus de 1 000 souffraient de malnutrition aiguë sévère, soulignant que ces chiffres représentent «une augmentation continue pour le quatrième mois consécutif». Selon l'UNICEF, «la situation catastrophique dans la bande de Ghaza, exige une distribution rapide et massive d'aide humanitaire», avertissant que la vie des enfants est de plus en plus menacée par une famine généralisée qui a coûté la vie à de nombreuses personnes, notamment des enfants, en raison d'une guerre d'extermination impliquant une famine systématique et un blocus étouffant. Dans le même contexte, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a mis en garde dimanche, contre une forte augmentation des cas de malnutrition dans l'enclave palestinienne, soulignant que «les cas de



malnutrition dans ses cliniques ont connu une augmentation significative depuis mars dernier, en raison du renforcement du blocus par les forces d'occupation et de l'interdiction de l'entrée de l'aide humanitaire». L'UNRWA a également expliqué que «depuis mars, l'agence n'a pas été autorisée à acheminer l'aide humanitaire» dans les zones nord de la bande

de Ghaza, en raison de restrictions sévères sur les fournitures médicales essentielles. La bande de Ghaza, qui abrite environ 2,4 millions d'habitants, fait face à une catastrophe humanitaire sans précédent depuis le début de l'offensive sioniste le 7 octobre 2023, entraînant une destruction massive des infrastructures palestiniennes, et les services de santé.

Cisjordanie occupée

Arrestation de 3850 Palestiniens au cours du 1er semestre de 2025

Environ 3850 arrestations de Palestiniens ont été enregistrées en Cisjordanie, y compris à El Qods occupée, au cours du premier semestre de l'année 2025, par l'armée d'occupation sioniste, ont indiqué lundi la Commission des affaires des détenus et ex-détenus et le Club des prisonniers palestiniens. Le nombre d'arrestations en Cisjordanie, y compris à El Qods occupée, au cours du premier semestre de l'année 2025 a atteint 3850, dont environ 400 enfants et 125 femmes, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que le nombre le plus élevé d'arrestations a été enregistré au mois de mars avec 800 arrestations enregistrées. Il convient de noter que les arrestations comprennent les personnes qui ont été arrêtées et maintenues en détention par l'occupation et celles qui ont été libérées plus tard. Les campagnes d'arrestation ont concerné tous les groupes, avec un pourcentage plus élevé d'arrestations de jeunes et d'anciens prisonniers. Les deux organisations de prisonniers palestiniens ont souligné que "le nombre le plus élevé d'arrestations au cours de la même période a été enregistré dans les gouvernorats de Jénine et de Tulkarem, qui connaissent la plus grande agression depuis l'Intifada d'Al-Aqsa". Elles ont affirmé que le nombre d'arrestations à Jénine au cours du premier semestre 2025 a atteint 920 et à Tulkarem 455. Cette agression généralisée s'est accompagnée de déplacements forcés de dizaines de milliers de citoyens des camps situés dans les

deux gouvernorats, de la démolition de centaines de maisons, d'assassinats et d'exécutions. La Commission des affaires des détenus et ex-détenus et le Club des prisonniers palestiniens ont averti que le niveau de ces crimes

n'a pas diminué dans le reste des gouvernorats de Cisjordanie occupée, où l'on a assisté à de vastes campagnes d'arrestations et à des enquêtes sur le terrain, qui ont touché des milliers de personnes.

Italie

Départ d'un nouveau bateau pour Ghaza chargé d'aide humanitaire



Un nouveau bateau de la "Flottille pour la liberté" transportant des militants pro-palestiniens et de l'aide humanitaire a quitté dimanche Syracuse, en Sicile, à destination de Ghaza, a constaté l'AFP, un peu plus d'un mois après l'interception par Israël d'un précédent navire. Le Handala, navire de ce mouvement international non violent de soutien aux Palestiniens, a quitté le port

de Syracuse peu après 12H00 (10H00 GMT), avec à son bord une quinzaine de militants. Il tentera de rejoindre l'enclave palestinienne en proie à une situation humanitaire désastreuse après plus de 20 mois de guerre. Quelques dizaines de personnes, certaines munies de drapeaux ou de keffieh palestiniens, se sont réunies sur le port pour acclamer le départ du bateau aux cris de "Free Palestine", a constaté l'AFPTV.